



**IDAHO CHAMPION GOLD MINES CANADA INC.**

**RAPPORT DE GESTION**

**Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019**

L'analyse suivante de la situation financière et des résultats d'exploitation d'Idaho Champion Gold Mines Canada inc. (ci-après « Champion » ou la « société »), préparée en date du 14 mai 2020, consolide l'examen par la direction des facteurs qui ont influé sur les résultats financiers et opérationnels de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, ainsi que des facteurs dont on peut raisonnablement penser qu'ils auront une incidence sur les opérations et les résultats futurs. La présente analyse vise à compléter les états financiers vérifiés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, y compris les notes y afférentes, qui ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Les états financiers de la société, ainsi que des renseignements supplémentaires, sont publiés à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com). Tous les montants présentés sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

## **PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ**

Champion a été constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario le 16 juin 2016. La société se livre à l'acquisition, à l'exploration et à l'évaluation de ressources naturelles dans l'État de l'Idaho, aux États-Unis. L'adresse du siège social est le 401, rue Bay, bureau 2702, Toronto (Ontario) M5H 2Y4.

La société note que, bien que l'exploration de ses projets existants soit prospective, l'exploration minière en général est incertaine. Par conséquent, elle estime qu'en acquérant des gisements miniers supplémentaires, elle est en mesure de mieux minimiser le risque global d'exploration. Les facteurs de risque à prendre en compte dans le cadre de la recherche et de l'acquisition de gisements miniers supplémentaires par la société comprennent les dépenses importantes nécessaires pour localiser et établir des réserves minérales, le fait que les dépenses engagées par la société risquent de ne pas résulter en la découverte de quantités commerciales de minéraux, les risques environnementaux, les risques liés aux titres fonciers, la concurrence à laquelle la société doit faire face et l'échec potentiel de la société à générer un financement adéquat pour de telles acquisitions. Reportez-vous à la rubrique *Risques et incertitudes* pour de plus amples renseignements.

Le 20 novembre 2017, Idaho Champion Gold Mines Ltd. (ci-après « Old Champion ») a signé avec GoldTrain une lettre d'entente contraignante relative à une opération de prise de contrôle inversée (la « transaction »), en vertu de laquelle GoldTrain propose d'acquérir tous les titres émis et en circulation d'Old Champion. La transaction devait être effectuée dans le cadre d'une fusion à trois volets, en vertu de laquelle une filiale en propriété exclusive de GoldTrain, constituée en Ontario, devait fusionner avec Idaho Champion, la société fusionnée résultante étant une filiale en propriété exclusive de GoldTrain.

Le 18 septembre 2018, GoldTrain a annoncé la réalisation de la transaction de prise de contrôle inversée annoncée précédemment, selon les modalités énoncées dans la convention de regroupement d'entreprises décrivant la transaction. Avant la réalisation de la transaction, GoldTrain a changé sa dénomination pour Idaho Champion Gold Mines Canada Inc. et réalisé un regroupement d'actions ordinaires à raison d'une pour trois. Aux termes de la fusion, tous les titres émis et en circulation du capital d'Old Champion ont été convertis en titres semblables émis et en circulation de la société à raison d'un pour un. La transaction a été approuvée aux assemblées des actionnaires de GoldTrain et d'Old Champion en août 2018. Cette transaction a donné lieu à l'émission de 3 545 935 actions au profit des actionnaires, créanciers et placeurs privés de GoldTrain antérieurs au regroupement.

Puisqu'il s'agit d'une prise de contrôle inversée, les présents états financiers consolidés viennent s'ajouter aux données historiques fournies par Old Champion, y compris les transactions de GoldTrain inscrites dans les états du résultat net et du résultat global du 18 septembre 2018 au 31 décembre 2019.

## **Continuité de l'exploitation**

La société est soumise aux risques et défis rencontrés par d'autres sociétés à un stade comparable. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, les pertes continues, la dépendance à l'égard de personnes clés et la capacité d'obtenir un financement adéquat ou de réaliser des transactions d'entreprise pour atteindre le capital minimum requis pour mener à bien les projets de la société et pour financer les dépenses d'exploitation. Le développement des projets actuels de la société jusqu'au stade de la production nécessitera un financement important. Reportez-vous à la rubrique *Risques et incertitudes* pour de plus amples renseignements.

Le présent rapport de gestion intègre ces changements dans l'analyse présentée ci-dessous.

Les efforts d'exploration minière de la société n'ont pas abouti à une production commerciale et, par conséquent, la société est tributaire de financements par emprunt ou par actions, de l'accommodement des prestataires de services et des créanciers et de l'option ou de la vente de ressources ou d'actifs liés aux ressources pour son financement.

### **FAITS SAILLANTS**

- Le 8 janvier 2019, dans le cadre du transfert de certains claims de cobalt de l'Idaho à la société, Champion a émis 4 000 000 d'actions ordinaires.
- Le 17 mai 2019, la société a émis 4 719 428 unités au prix de 0,10 \$ l'unité, chacune d'entre elles étant composée d'une (1) action ordinaire et d'un (1) bon de souscription d'action ordinaire, donnant droit au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,20 \$ pour une période de 36 mois.
- Le 7 juin 2019, la société a émis 1 615 000 unités au prix de 0,10 \$ l'unité, chacune d'entre elles étant composée d'une (1) action ordinaire et d'un (1) bon de souscription d'action ordinaire, donnant droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,20 \$ pour une période de 36 mois.
- Le 27 août 2019, la société a émis 2 687 500 unités au prix de 0,08 \$ l'unité, chacune d'entre elles étant composée d'une (1) action ordinaire et d'un (1) bon de souscription d'action ordinaire, donnant droit au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,15 \$ pour une période de 60 mois.
- En novembre 2019, 3 048 818 des bons de souscription associés au financement du 17 mai 2019 (plus 8 000 bons de souscription d'actions) et 1 615 000 des bons de souscription associés au financement du 7 juin 2019 (plus 16 000 bons de souscription d'actions) ont vu leurs modalités modifiées afin que chacun puisse être exercé pour 0,15 \$ pendant une période de 60 mois.
- Après la fin de l'exercice, la société a émis 15 052 343 unités au prix de 0,08 \$ l'unité, chacune d'entre elles étant composée d'une (1) action ordinaire et d'un (1) bon de souscription d'action ordinaire, donnant droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,15 \$ pendant une période de 60 mois.
- Le 11 mars 2020, la société a annoncé qu'elle avait acquis des données historiques clés relatives à la production passée de son projet Champagne, situé au sud-ouest d'Arco, dans l'Idaho, aux États-Unis. La base de données a été achetée à Kinross Gold Corporation, qui elle-même avait racheté l'ancien exploitant de Champagne, Bema Gold Corporation (« Bema Gold ») en 2007. Bema Gold, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive Idaho Gold Corporation, a conservé les dossiers historiques. Le projet Champagne présentait une ressource historique non conforme à la norme 43-101 de 2,8 tm à 1,2 gramme par tonne en or équivalent (*voir le rapport de Mine Development Associates de septembre 1989*). Bema Gold a exploité la mine Champagne de 1989 à 1992 en lixiviation en tas à ciel ouvert, produisant environ 25 000 oz d'or par année. L'équipe géologique de Champion examine ces données, après quoi la direction lancera un programme d'exploration complet à l'aide de techniques et d'outils modernes, dans l'espoir de révéler des ressources historiques et d'étendre la zone de découverte connue.
- Le 27 avril 2020, Champion a annoncé avoir vendu tous ses claims Nudulama pour un produit en espèces de 80 000 dollars.
- Le 30 avril 2020, la société a annoncé qu'elle avait fait l'acquisition de claims clés concédés par lettres patentes (propriété privée) situés dans l'ancien projet Champagne de la société, dans l'Idaho, aux États-Unis. Les principales propriétés concédées par lettres patentes comprennent cinq (5) claims miniers filoniens concédés par lettres patentes et un (1) site de broyage concédé par lettres patentes qui sont situés dans la zone du projet contrôlée par Champion. Aux termes de l'entente, Idaho Champion a acheté les six (6) claims concédés par lettres patentes d'une fiducie familiale privée pour 150 000 \$ US.
- Le 6 mai 2020, Champion a annoncé qu'elle avait signé une convention d'option et de location de propriété contraignante (la « convention ») avec une famille privée (le « bailleur ») pour louer, avec une option d'acquisition, des claims supplémentaires situés dans l'ancien projet de production

Champagne, dans l'Idaho, aux États-Unis. Aux termes de la convention, Champion a versé 8 000 \$ US au bailleur et a émis 100 000 actions ordinaires de Champion. Par la suite, la société versera 8 000 \$ US au bailleur à chaque date anniversaire pendant les 20 premières années de la convention, et elle pourra renouveler la convention pendant 20 années additionnelles. Champion peut acquérir 100 % des claims en payant au bailleur le montant suivant (en \$ US) :

- Si l'option est exercée au cours des années 1 à 10 : 150 000 \$
- Si l'option est exercée au cours des années 11 à 20 : 200 000 \$
- Si l'option est exercée au cours des années 21 à 30 : 250 000 \$
- Si l'option est exercée au cours des années 31 à 40 : 300 000 \$

## **PROJET BANER - IDAHO, ÉTATS-UNIS**

En août 2016, la société a signé une entente visant l'acquisition de 100 % de la propriété Baner, dans l'Idaho, aux États-Unis. Aux termes de cette entente, un paiement de 250 000 \$ US a été effectué en octobre 2016, et un paiement final de 250 000 \$ US a été effectué en octobre 2017. Grâce au paiement d'octobre 2017, Champion est dorénavant la propriétaire exclusive de la propriété Baner.

### ***Sommaire du rapport technique du projet Baner***

Vous trouverez ci-dessous un sommaire (le « sommaire ») du projet Baner qui a été extrait du rapport technique du projet Baner. Les termes clés utilisés dans le sommaire ont la signification qui leur est attribuée dans le sommaire ou, s'ils n'y sont pas définis, la signification qui leur est attribuée dans le rapport technique. Le texte complet du rapport technique sera publié sous le profil de GoldTrain sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

## **Sommaire**

### Introduction

La propriété du projet Baner comprend 214 claims filoniens non concédés par lettres patentes qui couvrent environ 1 740 ha (4 280 acres), délimités par la section 01 du canton 28 Nord, rang 07 Est, la section 06 du canton 28 Nord, rang 08 Est, la section 07 du canton 28 Nord, rang 08 Est, la section 12 du canton 28 Nord, rang 07 Est, la section 13 du canton 28 Nord, rang 07 Est, la section 13 du canton 28 Nord, rang 07 Est, la section 18 du canton 28 Nord, rang 08 Est et la section 19 du canton 28 Nord, rang 08 Est, dans l'Idaho County en Idaho. La propriété est approximativement centrée à 115° 31' 10" de longitude ouest et 45° 46' 00" de latitude nord ou 615 223m E, 5 069 069m N.

La propriété du projet Baner se compose de deux parties : i) le lot de claims BC (BC 1 à BC 204) récemment acquis par Idaho Champion Gold Mines LLC. (« ICGM »), qui le détient en propriété exclusive, et ii) la propriété historique Baner (11 claims), dont est détentrice une filiale américaine en propriété exclusive d'Idaho Champion Gold Mines Ltd., une participation exclusive dans la propriété Baner.

Dans la région d'Elk City, l'exploitation de nombreux gisements d'or placérien et paléoplacérien dans les affluents de la rivière South Fork Clearwater a eu lieu des années 1850 à la fin des années 1980. Reid (1959) affirme que la production totale d'or dans la région est incertaine, mais on pense que quelque trois millions d'onces d'or ont été récupérées par l'exploitation de placers dans la ville d'Elk City et les districts adjacents du centre de l'Idaho.

Après le début de l'exploitation des placers, des sources de roche dure ont été recherchées. Les prospecteurs ont découvert de nombreux gisements d'or filonien, généralement petits, qui ont été exploités du début des années 1900 jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. La plus importante exploitation minière en roche dure a débuté en 1903 au Hogan (ou Orogrande) situé au sud du projet Baner. Dans cette mine à ciel ouvert, environ 450 000 t de matériaux d'une teneur moyenne de 0,06 oz/tonne Au auraient été officiellement extraites de 1903 à 1938.

La partie centrale du projet, la propriété Baner, est détenue par un seul groupe de propriétaires depuis que les claims ont été jalonnés pour la première fois à la fin des années 1890. Un rapport unique de Wagner (1946) indique que la propriété a été louée aux frères Harr en 1933, ce qui a donné lieu à une contestation de propriété qui s'est soldée par la restitution du claim à son propriétaire initial. La propriété a ensuite été de nouveau louée à M. Tapp durant l'hiver 1939-1940 en contrepartie du versement d'une

redevance. Les rapports de la fonderie Bunker Hill Smelter, de Kellogg en Idaho, indiquent qu'à cette époque, un total de 60,1 t de matériel a été reçu de la mine Baner, qui contenait un total de 54,6 oz d'or et de 144,2 oz d'argent. La convention d'option actuelle constituerait la première fois que cette propriété est accessible à des fins d'acquisition ou d'achat.

Le projet Baner se trouve près du contact entre le batholite de l'Idaho du Crétacé tardif et les roches environnantes soumises à un métamorphisme intense, que l'on pense faire partie de la formation de Pritchard du supergroupe de la ceinture protérozoïque. Ces roches se trouvent à environ 48 km à l'est de la marge continentale du Crétacé, où la zone de suture de l'Idaho sépare les assemblages à base cratonique à l'est des roches allochtones du Trias à l'ouest. Les roches sont constituées d'une antiforme de sédiments métamorphisés de type schiste vert à amphibolite qui se sont développés en gneiss, en schiste et en quartzite, très probablement du supergroupe de la ceinture du Protérozoïque moyen. Ces séquences métasédimentaires ont été fortement plissées, partiellement fondues et assimilées, injectées avec des roches granitiques et soumises à des cataclases et à des failles fragiles à proximité de structures majeures. Les roches métamorphiques forment une coquille ou un chapeau sur le batholite de l'Idaho de l'époque crétacée. Les unités intrusives sont principalement composées de monzonite de quartz.

La ceinture de minéralisation qui traverse les districts miniers d'Elk City et d'Orogrande est connue sous le nom de zone de cisaillement d'Orogrande (OSZ); l'OSZ est d'une largeur d'environ un kilomètre et présente une direction générale nord-nord-est. La minéralisation aurifère est présente le long de cette zone dans plusieurs zones prometteuses et petites mines historiques, notamment les propriétés Buffalo Gulch et Deadwood et Baner, ainsi que la mine Orogrande-Frisco (Zehner et Hahn, 1995).

Selon Erdman et autres (2003), la plupart des gisements de la région d'Elk City se sont formés à moins de 457 m du contact subhorizontal entre le batholite de l'Idaho et les unités de roches protérozoïques sus-jacentes. Ces deux unités sont envahies par des dykes du Tertiaire orientés vers le nord-est. Les gisements de minerai les plus répandus dans la région sont des filons de fissures or-argent, avec ou sans métaux de base, qui remplissent des structures orientées vers le nord ou qui s'étendent d'est en ouest et sont très probablement liés aux intrusions.

Deux tendances minéralisées connues sont présentes sur la propriété, à savoir les veines de quartz aurifères est-ouest et la zone de dykes d'aplite orientée vers le nord. En général, l'exploitation historique à teneur plus élevée a été entreprise sur des zones étroites de forte altération de séricite-silice-silicocarbonate et de veines de quartz. Wagner (1946) soutient l'existence de deux événements minéralisateurs : le filon de quartz Au-Ag et la minéralisation Au uniquement associée au dyke d'aplite.

Historique de la zone de propriété du projet Baner.

Année	Société	Travaux
2018	Idaho Champion Gold Mines LLC	Renouvellement du permis d'eau temporaire et mise en place de procédures opérationnelles standard pour le programme de forage de Baner. Début du forage en juin 2018. En outre, des travaux de suivi sur le terrain sont effectués au cours de l'été 2018 sur des échantillons de sol et des visites de chantiers historiques.
2017	Idaho Champion Gold Mines LLC	Plan d'exploitation et approbation du permis d'eau temporaire pour le programme de forage, l'échantillonnage, la géophysique de polarisation induite et le jalonnement des claims
2016	Idaho Champion Gold Mines LLC	Jalonnement, mise en œuvre du plan d'exploitation, examen du site et échantillonnage
2015	Idaho Champion Gold Mines Ltd.	Contrat d'option et d'achat Baner
2015	Premium	Déchéance des claims

	Exploration Inc./Elk City Mining LLC	
2010-2012	Premium Exploration Inc.	Sols régionaux, géophysique, échantillonnage
1999	Idaho Geological Survey	Examen des sites miniers abandonnés
1946	Monsieur E.R. Wagner	Examen complet du site, en surface et sous la surface, y compris un échantillonnage approfondi et la récupération des dossiers d'échantillonnage et de broyage historiques
1939-1940	Concession d'exploitation de M. Tapp	Exploitation minière sélective
1933	Concession d'exploitation des frères Harr	
1898-1933	Monsieur Frank Baner	Exploration, développement et production à petite échelle
1897	Monsieur Frank Baner	Localisation des claims

Les résultats des travaux d'exploration entrepris ont permis de délimiter un certain nombre de zones d'exploration intéressantes. Il s'agit notamment de la zone Aplite Dyke, de la Veine 1 et de la Veine 2. Ces zones sont définies par des levés géophysiques à l'échelle de la région et de la propriété (magnétisme aérien, magnétisme au sol et polarisation induite) et par un échantillonnage du sol par quadrillage. Aucun forage historique n'est connu sur la propriété.

En conclusion, la propriété jalonnée se compose de 214 claims contigus non concédés par lettres patentes couvrant environ 17 km<sup>2</sup>. Les claims jalonnés dépassent en totalité les claims du groupe Baner. Tous les claims sont en règle. Ces claims couvrent un environnement géologique qui est autorisé pour la formation de gisements de métaux précieux orogéniques à la fois dans les zones de cisaillement et dans les intrusions. Les exploitations minières historiques à l'intérieur et au nord de la propriété ont exploité des zones minéralisées par des veines étroites à teneur élevée et des veines de stockwerk à plus faible teneur de ces types de systèmes minéraux. Les travaux d'exploration réalisés précédemment sur la propriété comprenaient l'échantillonnage du sol par quadrillage et des levés géophysiques aériens et terrestres, ainsi que des programmes limités d'échantillonnage des roches, qui ont permis d'obtenir des valeurs d'or et d'argent indiquant la possibilité de former un gisement économique. L'exploration historique a défini une cible d'exploration appelée « Aplite Dyke », qui s'étend du nord au sud à travers la propriété Baner et le projet Baner. Une deuxième zone cible de veines à teneur élevée exploitées historiquement (Veine 1 et Veine 2 entre autres) est également mise en évidence par les travaux à l'échelle de la propriété, mais doit encore être évaluée de manière plus systématique.

L'existence d'une altération et d'une minéralisation de carbonate et de silice avec de fortes teneurs en métaux précieux dans le dossier historique et dans l'échantillonnage récent, comme décrit ci-dessus et résumé ci-dessous, indique le potentiel de la propriété Baner à accueillir des gisements d'intérêt économique. Par conséquent, la propriété Baner est considérée comme une propriété de mérite étant donné sa prospectivité pour les nouvelles découvertes et la définition des corps minéralisés historiquement travaillés.

Les principaux objectifs seraient de confirmer les valeurs élevées dans les échantillons de sol précédemment signalés, de comprendre la zonation d'altération autour de la minéralisation d'intérêt et de confirmer les contrôles géologiques (structure et lithologie). Ces renseignements devraient ensuite être utilisés pour évaluer les cibles hautement prioritaires des veines et des dykes d'aplite pour le potentiel de gisement.

**IDAHO CHAMPION GOLD MINES CANADA INC.****Rapport de gestion****Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019**

L'approche d'exploration progressive suivante a été recommandée :

Phase 1 : Objectif - définir les cibles de forage et démonstration de la faisabilité initiale de minéralisation exploitable en masse

- a) Réaliser une étude détaillée de la polarisation induite pour faciliter l'interprétation et le ciblage géologiques; achevée en novembre 2017
- b) Créer une carte géologique de la propriété comprenant les veines, les structures et les modèles d'altération connus. La minéralogie de l'altération doit être déterminée avec certitude à l'aide d'un analyseur de minéraux Terraspec ou l'équivalent; compilation des renseignements connus avant mai 2018.
- c) Entreprendre un programme de forage limité évaluant initialement la minéralisation et les contrôles géologiques qui créent les zones cibles anormales. Programme de forage en cours en septembre 2018, achèvement prévu en novembre 2018, plus de 5 000 m.

Phase 2 : Objectif - évaluer les structures de haut niveau et poursuivre la définition de la cible d'exploitation en vrac pour la réussite du programme de démonstration de la faisabilité de la phase 1

- a) Cartographie de l'altération (détaillée) des structures à forte teneur et de la cible en vrac à l'aide d'un analyseur de minéraux Terraspec ou l'équivalent.
- b) Entreprendre le suivi du programme de forage sur la démonstration de la faisabilité de la cible en vrac.
- c) Entreprendre des essais initiaux sur des structures à haute teneur connues.

Programme de travail en deux phases recommandé

<b>Phase 1</b>	<b>Activité</b>	<b>Unités</b>	<b>Coût unitaire (est.)</b>	<b>Estimation des coûts (\$ US)</b>	<b>*\$ CA</b>	
Première année	Étude des sols (équipe de quatre personnes)	14 jours	2 650	37 100		
	Étude géophysique du sol	10 km de ligne	1 500	15 000		
	Géologue/Geotech/Terraspec + rapport	25 jours	1 250	31 250		
	Forage	2 000 m	90	225 000		
	Teneurs	2 700 échantillons	25	67 500		
	Accès/permission	Permis		15 000		
		<b>Sous-total phase 1</b>			<b>390 850</b>	
		Imprévus ~15 %			58 628	
		<b>Coût total estimé de la phase 1</b>			<b>449 478</b>	<b>602 300</b>

Phase 2	Activité	Unités	Coût unitaire (est.)	Estimation des coûts (\$ US)	*\$ CA
Deuxième année	Géologue/Terraspec/rapport	40 jours	750	30 000	
	Forage	3 500 m	90	315 000	
	Teneurs	3 000 échantillons	25	75 000	
	Accès/permission	Permis		5 000	
		<b>Sous-total phase 2</b>		<b>425 000</b>	
	Imprévus ~15 %			63 750	
		<b>Coût total estimé de la phase 2</b>		<b>488 750</b>	<b>654 925</b>

\* Taux de change 1,00 \$ US = 1,34 \$ CA

## PROPRIÉTÉ LAVA CREEK – IDAHO, ÉTATS-UNIS

### Sommaire

Idaho Champion Gold Mines a acquis une position foncière sur l'ancienne mine Champagne en exploitation dans le comté de Butte en Idaho. La mine Champagne a été exploitée par Bema Gold à la fin des années 1980 et au début des années 1990 comme une opération de lixiviation en tas sur un système d'or épithermal qui se trouve dans des roches volcaniques. Idaho Champion s'intéresse à cette propriété en tant que cible d'exploration pour les veines d'or à teneur élevée susceptibles de se trouver dans les roches volcaniques et les calcaires qui reposent sous les roches volcaniques. La propriété n'a pas connu de forage profond ni d'exploration moderne depuis la fermeture de la mine au début des années 1990.

Idaho Champion a l'intention de mener des travaux d'exploration dans la région de Lava Creek et dans la mine historique Champagne. L'exploration se fera par la cartographie de surface, l'échantillonnage des roches et des sols et la géophysique de polarisation induite. Sur la base de ces renseignements, un programme de forage profond sera mené afin d'explorer un vaste système de métaux précieux.

### Propriété

La propriété de Lava Creek englobe la mine Champagne située dans le sud-est de l'Idaho (*voir la figure 1*). La propriété est composée de 113 claims miniers fédéraux détenus par Idaho Champion Gold Mines (*voir la figure 2*). Les claims se trouvent dans les sections 10 à 15 du canton 3 Nord, rang 24 Est du méridien Boise (8). La propriété est approximativement centrée à 43°35'23" de latitude nord et à 113°34'38" de longitude ouest à une altitude de 1 981 m (6 500 pi) ou 12T 0292056E et 4829569N dans le référentiel WGS84. L'agence de surface est le Bureau of Land Management (BLM). La topographie locale est raisonnablement accidentée, avec des collines pouvant atteindre 305 m (1 000 pi) de haut au-dessus du fond des vallées, à 1,8 km (6 000 pi) au-dessus du niveau de la mer.

### Historique

Des minerais d'argent oxydés à teneur élevée ont été trouvés au début des années 1880 près de la tête de la rivière Champagne Creek. La production de cet argent à teneur élevée s'est poursuivie pendant quelques années jusqu'à ce que les minerais sulfurés soient atteints en profondeur, ce qui a entraîné la fermeture des mines, car le minerai sulfuré ne pouvait pas être traité dans les broyeurs existants. La teneur du minerai était d'environ 15 oz par tonne d'argent avec 10 % de plomb-zinc combiné, mais les coûts de transport élevés ont empêché l'exploitation rentable de ce minerai sulfuré.

Au début des années 1980, la nature épigénétique de la genèse de la minéralisation a été reconnue et l'or, avec l'argent, est devenu une cible principale. Gold Fields Mining a jalonné des claims miniers et loué des claims supplémentaires dans la région de Lava Creek.

Gold Fields a effectué des études géologiques, géophysiques et géochimiques approfondies sur la propriété, puis foré des trous à percussion à circulation inverse. Ce travail a jeté les bases de la compréhension actuelle de la propriété. Gold Fields a vendu les droits de propriété à Glamis Gold Inc. en 1987. En février 1988, Idaho Gold Corporation a acheté la propriété de Lava Creek à Glamis. Le principal actif de la propriété de Lava Creek, le Champagne Gold Deposit, était une zone d'or-argent superficielle en tranchée, partiellement forée, mais non entièrement définie, située entre deux petits producteurs antérieurs, les mines Horn Silver et Last Chance Fissure. Ces deux mines ont produit de l'argent natif à teneur élevée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et sporadiquement entre 1900 et 1980.

### **Travaux achevés**

De février à octobre 1988, l'Idaho Gold Corporation a défini un gisement d'or-argent par des forages et des tranchées détaillés. La société a également réalisé des études métallurgiques en laboratoire, organisé un groupe de gestion et d'exploitation, conçu une mine à ciel ouvert, demandé et obtenu divers permis, trouvé des entrepreneurs pour l'aménagement de la mine, la construction de routes et d'une plateforme de lixiviation en tas, construit une installation d'essai de lixiviation en tas, chargé la plateforme de lixiviation de 12 000 t de minerai, installé des conduites d'égouttage et affiné les circuits de récupération, puis coulé avec succès le premier argent aurifère au début de novembre 1988. La mine a fonctionné pendant plusieurs années et a été fermée en raison de la faiblesse des prix de l'or.

### **Emplacement**

La mine Champagne, au sein de la propriété de Lava Creek, se trouve dans le comté de Butte, dans le sud-est de l'Idaho. Elle est située à 32 km à l'ouest de la ville d'Arco; l'aéroport le plus proche se trouve à Idaho Falls, à 113 km à l'est.

L'US Highway 20 passe d'est en ouest à travers Arco; une route de gravier de 24 km entretenue par le comté mène à la zone de la mine depuis un point situé à 8 km à l'ouest d'Arco sur l'US 20.

Arco, une collectivité agricole d'environ 2 000 habitants, dispose de la plupart des services de soutien. Elle compte des logements, des écoles et d'autres installations adéquates pour soutenir le personnel de la mine. Un vaste bassin de main-d'œuvre talentueuse se trouve à proximité de la mine Champagne.

### **Minéralisation**

Une minéralisation d'or et d'argent de style épigénétique se trouve dans des tufs volcaniques fortement altérés du Tertiaire et des coulées de composition acide à intermédiaire à Lava Creek. L'altération argilique et séricitique est très répandue au gisement Champagne, et les injections de silice, l'alunite et la barytine sont étroitement associées à la zone minéralisée en or et en argent.

Le modèle du gisement est épigénétique, avec une minéralisation or-argent proche de la surface mise en place par des cisailles profondes à structure contrôlée qui ont agi comme des conduits pour les fluides hydrothermaux riches en métaux précieux. Les zones à teneur élevée dans le gisement Champagne semblent être liées à ces zones de cisaillement d'alimentation. Les futurs forages visant à tester en profondeur les dépôts polymétalliques de métaux précieux de base permettront de clarifier ces corrélations.

Bien qu'aucune observation des lames minces de minéraux n'ait encore été entreprise, l'or et l'argent semblent avoir un grain très fin et être raisonnablement bien répartis. Les analyses sont reproductibles et aucun or visible n'a été observé, à l'exception d'une moucheture d'or récupérée lors du lavage à la batée répété des déblais de forage et des échantillons de tranchées. Aucune production d'or placérien n'est connue ou répertoriée dans cette région.

La plupart des réserves d'or-argent du gisement Champagne sont contenues dans le gisement in situ décrit ci-dessus; toutefois, une quantité importante de la réserve est contenue dans une zone colluviale récemment délimitée. La roche minéralisée a été érodée à partir du gisement principal et a glissé le long du versant abrupt de la colline. Ce talus s'est arrêté juste en dessous du gisement in situ, où il s'est accumulé en un tas allongé pouvant atteindre 15 m d'épaisseur sur des argiles stériles et altérées. Cette zone a été largement échantillonnée par des tranchées et des trous de forage. Les blocs de minerai calculés par Mine Development Associates indiquent que de 20 à 30 % des réserves se trouvent dans ce gisement colluvial. La teneur de cette zone est inférieure d'environ 10 %, probablement en raison de la

dilution du sol mélangé. La distribution de la teneur dans cette zone est homogène, car des matériaux de teneur supérieure et inférieure ont été mélangés pendant le glissement.

### Ressources minérales historiques

Il existe une estimation historique des ressources de la mine Champagne. Les données utilisées comme base de calcul des réserves de minerai ont été élaborées à partir de 100 trous de forage à percussion à circulation inverse et de 36 tranchées de surface creusées à la pelle rétrocaveuse et au bulldozer. De 1984 à 1986, Gold Fields Mining Corporation a foré 26 trous à percussion à circulation inverse totalisant 2 777 m et creusé 16 m<sup>3</sup> dans une dizaine de tranchées. En 1988, Idaho Gold Corporation a foré 74 trous totalisant 2 302 m et creusé des tranchées d'une longueur totale de 2 570 m, puis nettoyé toutes les tranchées Goldfield. Idaho Gold a prélevé 1 502 échantillons d'éclats de roche en continu dans les tranchées. La teneur en or et en argent des déblais de forage et des échantillons d'éclats de roche a été analysée par essai pyrognostique.

Vous trouverez ci-dessous la ressource historique publiée par Bema Gold :

### RÉSERVES D'OXYDE GÉOLOGIQUE DE LA MINE CHAMPAGNE JANVIER 1989

CATÉGORIE	TENEUR FOURCHETTE	TONNES	Au	Ag	Au Eq.
Prouvé probable	> ,010 oz/t	2 147 470	0,028	0,777	0,037
	> ,010 oz/t	298 646	0,029	0,862	0,037
Possible	> ,010 oz/t	374 695	0,028	1,004	0,038
TOTAL		2 820 811	0,028	0,816	0,037

### Potentiel de la propriété

Le socle rocheux du district de Lava Creek est constitué de sédiments pélitiques et chimiques du Mississippien supérieur, qui ont été plissés et faillés au cours de l'orogénèse du Mésozoïque tardif. Un graben orienté nord-sud dans ces sédiments a été rempli d'un grand volume de roches volcanites du Tertiaire. Ces roches volcaniques, appelées formation de Challis et constituées de tuf et de coulées mixtes, ont une composition allant de l'acide à l'intermédiaire. L'environnement sédimentaire semble être mixte, subaérien et subaquatique. Un granoclassement dans le tuf a été constaté.

Ces roches volcaniques se resserrent presque à l'extrémité sud de la propriété de Lava Creek, puis s'élargissent de nouveau vers le sud. De petits stocks intrusifs rares de granit et de porphyre granitique pénètrent dans les anciens sédiments ainsi que dans les formations volcaniques de Challis.

### Zones d'altération et gisements minéraux

Les roches les plus répandues sur la propriété sont des tufs dacitiques et des coulées mineures, suivies par de la latite et de la latite à yeux de quartz. Ces unités sont généralement fortement altérées; l'andésite plus jeune et non altérée recouvre les roches plus acides sur certaines parties de la propriété.

Dans la partie centrale de la propriété, une vaste zone semi-circulaire de 10 km<sup>2</sup> d'altération argilique et sericitique a blanchi la plupart des unités rocheuses. Dans ce vaste halo d'altération, de nombreuses plus petites zones d'altération de silice, de pyrite et de barytine sont associées aux anciennes mines d'argent. L'alunite est associée à plusieurs des zones silicifiées. La pyrite a été altérée en limonite en surface, formant de grandes taches de fer sur les flancs des collines.

Les principales zones de cisaillement et les cheminées bréchiées associées semblent être étroitement associées aux anciens chantiers de la mine. Ces cisaillements et brèches étaient les conduits qui transportaient la silice, les sulfures, la barytine et les métaux communs et précieux des profondeurs. La plupart de ces cisaillements sont orientés nord-sud; plusieurs ensembles sont orientés de 20 à 30 degrés

à l'est et à l'ouest du nord. Le gisement d'or-argent Champagne se situe au-dessus d'un tel cisaillement nord-sud avec une cheminée bréchique considérable à chaque extrémité.

La seule zone bréchique transversale, est-ouest, nettement établie sur la propriété est la South Gold Zone, située immédiatement au sud-ouest du gisement Champagne.

En profondeur, là où les anciennes exploitations minières s'étendent au-delà de la zone oxydée jusqu'aux sulfures primaires, des quantités importantes de plomb et de zinc ont été observées sous forme de galène et de sphalérite. Cette situation a été bien documentée, puisque plusieurs milliers de tonnes de concentré de plomb et de zinc ont été expédiées depuis le district. Au-dessus du gisement Champagne, sur une colline située immédiatement à l'ouest, une tête de gisement inaltérée d'andésite se trouve au sommet des formations volcaniques fortement altérées par l'argillite. Il semble que cette unité volcanique ait agi comme un couvercle pour contenir l'activité hydrothermale dans les unités de roches plus réceptives en profondeur.

### **Potentiel d'exploration**

La vaste zone blanchie d'altération argilique et séricitique dans la partie centrale de la propriété de Lava Creek contient de nombreuses zones siliceuses et bréchiques avec des minéralisations de métaux communs et précieux. Cela indique la présence probable d'un important système de minéralisation en profondeur qui a fourni les fluides et les métaux précieux nécessaires pour former le gisement Champagne et la zone sud adjacente.

Un certain nombre d'autres cisaillements structuraux robustes, à partir desquels l'argent était produit, existent sur la propriété. Des anomalies du sol aurifère ont été notées autour de certains d'entre eux, en particulier les cisaillements Ella, Reliance et St. Louis. Des forages devraient être entrepris autour de ces cibles, car elles présentent un excellent potentiel pour d'autres gisements d'or-argent de type oxyde semblables à Champagne.

En plus de présenter un potentiel pour d'autres gisements d'or-argent oxydés du type de ceux de Champagne, le cadre géologique de la propriété de Lava Creek est propice à l'accueil de gisements de métaux précieux de type Bonanza, qui se trouvent à Paradise Peak près de Hawthorne, au Nevada, ou dans la péninsule de Coromandel en Nouvelle-Zélande. Généralement, ces dépôts se trouvent en profondeur sous des dépôts épigénétiques d'or-argent, qui ont, en partie, été alimentés par des solutions émanant de ces dépôts de type Bonanza. La minéralisation des métaux précieux atteint la surface par des cisaillements de filon en queue de cheval subparallèles, dont une partie seulement peut atteindre la surface.

Les cisaillements qui alimentaient en métaux précieux des gisements comme Champagne, la South Gold Zone et plusieurs des mines d'argent à teneur élevée associées pourraient bien faire partie d'un tel système de filon en queue de cheval. D'autres caractéristiques de la propriété de Lava Creek au soutien de cette possibilité sont la présence de sulfures de métaux de base en profondeur, ainsi que la tête de gisement imperméable qui fournit un « couvercle » pour pressuriser le système, conduisant à un point d'ébullition plus élevé en profondeur.

C'est au point d'ébullition que les métaux précieux, avec les métaux de base mineurs, sont souvent libérés de la solution aqueuse; si ce processus se poursuit dans le temps, de grands dépôts d'or-argent à teneur élevée sont susceptibles de se former. Un modèle géologique de la localisation d'un tel gisement par rapport aux zones Champagne et Sud de la propriété de Lava Creek est en cours d'élaboration.

Les travaux de terrain prévus à Lava Creek sont les suivants :

- Cartographie géologique de surface
- Échantillonnage des roches de surface et du sol
- Géophysique de polarisation induite dans la zone cible
- Autorisation de forages
- Carottage de trous d'angle profonds sous la mine à ciel ouvert Champagne et parallèlement à la direction

L'approche d'exploration progressive suivante est recommandée :

Phase 1 : Objectif - définir les cibles de forage et démonstration de la faisabilité initiale de minéralisation exploitable en masse

- a) Réaliser une étude détaillée de la polarisation induite pour faciliter l'interprétation et le ciblage géologiques; achevée en novembre 2017
- b) Créer une carte géologique de la propriété comprenant les veines, les structures et les modèles d'altération connus. La minéralogie de l'altération doit être déterminée avec certitude à l'aide d'un analyseur de minéraux Terraspec ou l'équivalent; compilation des renseignements connus avant mai 2018.
- c) Entreprendre un programme de forage limité évaluant initialement la minéralisation et les contrôles géologiques qui créent les zones cibles anormales. Programme de forage en cours en septembre 2018, achèvement prévu en novembre 2018, plus de 5 000 m.

Phase 2 : Objectif - évaluer les structures de haut niveau et poursuivre la définition de la cible d'exploitation en vrac pour la réussite du programme de démonstration de la faisabilité de la phase 1

- a) Cartographie de l'altération (détaillée) des structures à forte teneur et de la cible en vrac à l'aide d'un analyseur de minéraux Terraspec ou l'équivalent.
- b) Entreprendre le suivi du programme de forage sur la démonstration de la faisabilité de la cible en vrac.
- c) Entreprendre des essais initiaux sur des structures à haute teneur connues.

## **PROPRIÉTÉS DE COBALT - IDAHO, ÉTATS-UNIS**

### **Projet Victory (claims DUP)**

#### Emplacement, accès et climat

Le projet Victory consiste en 201 claims miniers DUP filoniens non concédés par lettres patentes situés dans le centre-est de l'Idaho, à environ 42 km à l'ouest de la ville de Salmon. La propriété couvre 1 627 hectares (4 020 acres) centrés sur 45°04'20" de latitude nord et 114°20'26" de longitude ouest et les coordonnées UTM 11T 0709332E, 4994415N dans le référentiel cartographique WGS84 à une altitude de 2 273 m. Elle se trouve dans le quadrilatère de 7,5 min de Blackbird Creek de la série de cartes topographiques de l'USGS. Plus précisément, les claims miniers non concédés par lettres patentes du DUP sont situés dans les sections 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16 et 17 du canton 20 Nord, rang 18 Est. Le lot de claims se trouve dans le district Salmon-Cobalt Ranger de la forêt nationale de Salmon-Challis, sous l'administration de l'utilisation de la surface par le Service forestier des États-Unis (USFS).

Le projet Victory est situé dans le centre-est de l'Idaho, à environ 42 km à l'ouest de la ville de Salmon. Cette ville compte 3 000 habitants et est le siège du comté de Lemhi. Il s'agit d'un centre pour la plupart des activités de transport, de ranch et d'exploitation forestière et minière dans cette région. Elle dispose également d'un petit aéroport, avec une liaison aérienne quotidienne vers Boise, la capitale de l'État de l'Idaho. La gare ferroviaire la plus proche est située à Dubois, à environ 161 km au sud-est.

Les véhicules y accèdent par un réseau de routes de gravier bien entretenues qui mènent vers l'ouest à partir d'un point sur la route 93, à 10 km au sud de Salmon. La route de gravier menant à la mine Blackbird, qui se trouve au nord du projet Victory, est carrossable toute l'année. Ces routes sont praticables pendant la plupart des mois sans neige de l'année. Les lignes électriques les plus proches se trouvent sur le site de la mine.

La propriété se trouve à une altitude de 1 829 m à 2 438 m au-dessus du niveau de la mer. Les plus hautes altitudes sont couvertes par des pins de Murray, des douglas verts, de l'épinette d'Englemann, du genévrier et des arbres à feuilles caduques. Les vallées et les pentes inférieures sont couvertes d'herbes et de broussailles de sauge. La propriété ne présente que de 1 à 3 % d'exposition du substratum rocheux, mais on trouve souvent de grandes zones de champs de pierres le long des crêtes montagneuses les plus élevées.

Le climat est caractérisé par des étés chauds et par des hivers frais ou froids. Les conditions varient de semi-arides dans les basses altitudes à continental humide dans les altitudes plus élevées. Les températures moyennes quotidiennes vont de -18 °C en décembre à 32 °C en juillet. Les précipitations varient de 36 à 51 cm, avec des accumulations de neige moyennes de plusieurs mètres. La saison d'exploration en surface s'étend de mars à novembre.

#### Histoire de Blackbird Creek et développement actuel

La minéralisation de cuivre dans la région de Blackbird Creek a été découverte en 1892, et la région a rapidement été explorée comme une zone d'intérêt pour le cuivre et l'or. La zone a été exploitée pour la première fois par Union Carbide à la mine de Haynes-Stellite située au sud de l'actuel lot de claims de la Formation Capital Corporation (FCC), pendant la Première Guerre mondiale. Union Carbide a extrait environ 4 000 t de minerai cobaltifère avant de cesser ses activités, apparemment en raison de coûts d'exploitation excessifs. De 1938 à 1941, la Uncle Sam Mining and Milling Company a exploité une mine à l'extrémité sud de l'actuelle mine Blackbird et aurait extrait environ 3 600 t de minerai.

La Calera Mining Company, une division de la Howe Sound Company, a développé et exploité le gisement Blackbird de 1943 à 1959 dans le cadre d'un contrat de fourniture de cobalt au gouvernement américain. Calera a extrait environ 1,74 million de tonnes de minerai d'une teneur de 0,63 % Co, 1,65 % Cu et 0,03 oz Au/tonne pendant cette période, ce qui représente la majorité de la production du district. Calera a mis fin à l'exploitation minière lorsque le contrat avec le gouvernement a pris fin en 1960. Il semblerait que les maigres paiements des fonderies pour le cobalt aient entravé la poursuite du développement du district, à quelques exceptions près.

Machinery Center Inc. a extrait 343 000 t de minerai à teneur de 0,36 % Co et de 0,64 % Cu du district de 1963 à 1966, lorsque l'Idaho Mining Company (appartenant à la Hanna Mining Company) a acheté la propriété. Noranda a pris une option sur la propriété de Hanna en 1977 et procédé à une exploration approfondie, à la réhabilitation de la mine et à des essais métallurgiques. En 1979, Noranda et Hanna ont formé la Blackbird Mining Company (BMC) pour développer la propriété. La BMC a réalisé une étude de faisabilité interne de leur propriété à l'époque, y compris des matériaux provenant du gisement Sunshine en 1982. BMC a laissé expirer les claims du périmètre en 1994, et la FCC a récupéré une grande partie de ce terrain. De 1995 à aujourd'hui, la FCC a effectué un échantillonnage géochimique de surface et foré 158 trous au diamant sur son terrain.

Un rapport technique de pré-faisabilité sur la propriété de l'Idaho Cobalt Project (ICP) a été préparé par MDA et déposé auprès de SEDAR le 31 octobre 2006. À la suite de ce rapport, la FCC a décidé de poursuivre les travaux de développement : forage, nouveau modèle de ressources et essais métallurgiques.

En septembre 2007, un rapport technique sur l'ICP (le rapport technique), tiré d'une étude de faisabilité plus complète, a été déposé sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)). Le rapport technique a ensuite été modifié et mis à jour, puis déposé sur SEDAR en mai 2008. En août 2014, un examen de la divulgation technique de Formation Metals Inc. par la British Columbia Securities Commission a déterminé que certains renseignements contenus dans le rapport technique étaient considérés comme périmés en ce qui concerne, entre autres, les prix des matières premières, les estimations des coûts en capital et les estimations des coûts d'exploitation, et qu'il ne fallait donc pas s'y fier. Le lecteur est averti de ne pas se fier aux données économiques divulguées dans le rapport technique précédemment déposé. La présente évaluation économique préliminaire tient compte du rapport technique le plus récent, dont la date d'entrée en vigueur est le 10 mars 2015.

Le service forestier du ministère américain de l'Agriculture (Salmon Challis National Forest) a publié un compte rendu de décision révisé pour l'ICP en janvier 2009. Le compte rendu de décision présente la décision d'approuver un plan d'exploitation minière pour l'extraction, le broyage et la concentration des matières minéralisées de l'ICP. Le compte rendu de la décision a ensuite été confirmé par le service des forêts en avril 2009. Comme aucun changement notable n'a été apporté aux méthodes d'extraction et aux procédures de broyage et de concentration présentées dans le rapport technique précédemment déposé par rapport à cette nouvelle évaluation économique préliminaire, le présent plan d'exploitation de la mine et l'atelier de traitement du minerai de l'ICP demeurent inchangés et le compte rendu de décision

est maintenu. En décembre 2009, le service des forêts a approuvé le plan d'exploitation minière de la FCC permettant le début de la construction de l'ICP.

La construction de l'ICP était prévue en trois phases; les deux premières ont été achevées. La première phase de construction a démarré en janvier 2010 et s'est achevée en avril 2010. La première phase a consisté en des opérations de déboisement pour l'installation de stockage des résidus miniers, la zone de stockage de la terre végétale, les routes autour du site de l'atelier de traitement du minerai et les plateformes de concentration. La phase II de la construction comprenait principalement la préparation des travaux de terrassement de toutes les structures de surface, y compris les plateformes de broyage et de concentration, les routes d'accès et de transport, l'installation de stockage des résidus miniers et la préparation des bancs de portail, le tout dépendant de l'obtention du financement supplémentaire évoqué ci-dessous.

En octobre 2010, la FCC a conclu un programme de forage au diamant de 1 746 m, réalisé en six trous dans une zone du projet non encore testée, le long de l'extension sud du gisement de Ram. Les données de ce programme de forage ont été utilisées pour des études ultérieures d'optimisation du plan de mine. Ce forage a permis d'étendre la longueur précédemment définie du gisement Ram de 14 % supplémentaires, soit de 853 m à 975 m. Les résultats de ce programme de forage ont été intégrés dans une estimation actualisée des ressources de l'ICP et font partie de ce rapport.

En mars 2011, la FCC a annoncé qu'elle avait conclu un financement par actions pour un produit brut de 80 millions de dollars canadiens. Le produit du financement a été utilisé pour financer la poursuite de l'ingénierie, de l'approvisionnement et de la construction à l'ICP (phase II), pour cautionner la remise en état des sites miniers et pour les besoins généraux de l'entreprise. La deuxième phase de construction a démarré en juillet 2011 et s'est achevée à la fin de 2012. La phase II de la construction comprenait également l'élaboration d'un banc de portail de site minier, le carottage géotechnique composé de trois trous de carottage orientés de la taille HQ totalisant 175 m. Le forage s'est achevé en décembre 2011.

### **Projet Twin Peaks (claims Twin Peaks et Badger)**

#### Emplacement, accès et climat

Le projet Twin Peaks est situé dans le comté de Lemhi, à environ 29 km au sud-sud-ouest de la ville de Salmon. Il est centré sur 44°56'00" de latitude Nord et 114°02'38" de longitude Ouest, et sur les coordonnées UTM 11T 0733265E 4 979 811N dans le système géodésique WGS84 à une altitude de 1 885 m. Les claims Twin Peaks et Badger sont situés dans quatre cantons : sections 1, 2, 3 et 4 du canton 18 Nord, rang 20 Est, les sections 23, 25, 26, 33, 34, 35 et 36 du canton 19 Nord, rang 20 Est, les sections 20, 29, 30, 31 et 32 du canton 19 Nord, rang 21 Est et les sections 5 et 6 du canton 18 Nord, rang 20 Est. Ce site fait partie de la série de cartes topographiques de 7,5 min de l'USGS sur la montagne Degan. L'accès des véhicules se fait par la route 93, à 35 km au sud de Salmon, jusqu'au pont d'Iron Creek sur la rivière Salmon. De là, on se dirige vers le nord-ouest en suivant la route de bonne qualité d'Iron Creek jusqu'à l'embouchure de Badger Creek, près de la limite de la propriété. Une marche de 4 km est nécessaire pour atteindre le centre de la propriété. L'accès à la partie nord de la propriété se fait par la route de Degan Mountain, située plus haut sur Iron Creek.

La propriété se situe entre 1 676 m, à l'embouchure de Badger Creek, et à une altitude de 2 042 m, dans le nord-ouest. Les claims couvrent les pentes orientales du mont Degan, exposées au sud et recouvertes de broussailles de sauge. Le climat est caractérisé par des étés chauds et des hivers frais ou froids. Les chutes de neige apportent la majeure partie des 30 cm de précipitations reçues par le bassin. Plusieurs des petites sources situées sur le flanc du mont Degan permettent au ruisseau Badger de couler toute l'année. La saison d'exploration en surface s'étend de mars à novembre.

#### Histoire du site Twin Peaks

La propriété Twin Peaks est située dans le canton 19 Nord, rang 21 Est sur Corral Creek, une ramification de Rattlesnake Creek, qui est à son tour un petit affluent de la rivière Salmon. On y accède depuis Salmon en parcourant 32 km vers le sud en remontant la rivière Salmon sur la route 93; de là, vers l'ouest en traversant la rivière Salmon et en remontant Rattlesnake Creek sur 6 km par une route minière escarpée. Cet emplacement est situé en hauteur, au milieu de falaises proéminentes et imposantes.

Les affleurements des gisements ont été découverts et localisés en 1927 par Charles Kapp. M. Kapp, un éleveur de bétail des environs, a repéré huit concessions filoniennes et deux sites miniers. Une zone de minéralisation, riche en galène et en malachite et parallèle à des plateformes de trempage (20°), a été explorée au moyen d'une descenderie inclinée à 37 m, à une certaine distance de la pente.

En 1944, les claims ont été pris en location par Percy Goodwin de Salmon. Un atelier de fortune de traitement du minerai a été construit pour concentrer le minerai provenant de la descenderie inclinée. En raison de difficultés financières, l'atelier n'a pas été exploité, et aucun nouveau développement ne s'est produit. La propriété a ensuite été louée à J. McLain de Shoup, Idaho, H. St.Clair et Don Schulenberger de Salmon, Idaho. Durant l'hiver 1944-1945, la descenderie de la zone d'intérêt de plomb a été coulée de 21 m à 37 m et une petite dérivation a été poussée de 9 m vers le sud à partir du fond de la descenderie inclinée. En raison de difficultés de broyage, les parties susmentionnées n'ont pas pu continuer. La propriété a été transférée en avril 1945 à Roy Trout et W. H. Sandstrom de Seattle. En septembre 1945, M. Trout avait conduit une exploration par galerie à flanc de coteau par failles obliques, 21 m plus bas en élévation que le bas de la descenderie, sur une distance de 101 m. Les 14 derniers mètres de ces failles obliques exposent une zone de minéralisation.

On distingue trois niveaux principaux : le niveau n° 1, le plus élevé, est une déclivité de 30° par rapport à la surface - 98 m de long, coupant le niveau n° 2 à 79 m. Le niveau n° 2 est une galerie à flanc de coteau par failles obliques de 165 m de long avec environ 152 m de dérivation sur la zone de cisaillement principale. Des arrêts ont été effectués entre les n<sup>os</sup> 1 et 2 avec environ 122 m de coupes transversales supplémentaires et des dérives sur plusieurs zones. Certains arrêts limités ont probablement eu lieu au-dessus du niveau n° 3, lequel est relié au niveau n° 2 par une élévation.

Les descenderies n<sup>os</sup> 2 et 3 sont toutes deux bloquées près des portails, mais accessibles sous terre (le niveau n° 3 n'a cependant pas été examiné, car la passerelle de liaison ne comporte pas d'échelle).

La zone de la mine de Twin Peaks est détenue dans son intégralité par Idaho Champion.

#### Histoire du bassin Badger

Le bassin Badger est une propriété largement inexplorée, qui repose sur la même stratigraphie favorable que celle trouvée sur le projet Sunshine et la mine Blackbird. D'anciennes tranchées et descenderies, situées sur la propriété, ont révélé une zone de minéralisation stratiforme, qui contient plus de 2 % de cuivre. Cette zone de cuivre a été tracée sur une longueur de 107 m et une largeur de plus de 15 m. La minéralisation est ouverte sur toute sa longueur et n'a jamais été testée par forage. Cette partie échantillonnée de la zone contient très peu de cobalt, mais la zonation possible, le long de la ligne ou en profondeur, n'a pas été testée. L'intérêt particulier de cette unité hôte est que, sur le plan stratigraphique, elle recouvre les lithologies où se trouve le gisement Iron Creek, situé à proximité. Cominco American Resources a établi un vaste inventaire minéral de cuivre-cobalt à faible teneur sur cette propriété. Le gisement d'Iron Creek contiendrait également une minéralisation de cobalt à teneur plus élevée. Ainsi, la propriété de Badger Basin a le potentiel d'accueillir des minéralisations de cobalt du même type qu'au gisement Blackbird ou, plus bas dans la stratigraphie, qu'au gisement Iron Creek. Ce potentiel n'a cependant jamais été testé (rapport sommaire de Formation Capital, 1996).

#### **Projet Fairway (claims SC)**

Les claims SC sont situées à un kilomètre au nord du projet de cuivre-cobalt Blackpine d'eCobalt. Le projet SC abrite une minéralisation sulfurée stratiforme dans de vastes sections, qui contient généralement de la pyrite et de la chalcopryrite. En plus des strates riches en cuivre, plusieurs lits plus étroits d'arsénopyrite riches en cobalt-or sont présents dans la section minéralisée en cuivre. Une réserve historique non conforme à la norme 43-101 de 340 000 tonnes de cuivre à 3,5 % a été délimitée dans les années 1960. Les claims SC reposent sur une géologie similaire à celle du projet Black Pine. Un prélèvement d'échantillons des crêtes et des saillies est prévu pour le projet SC.

#### Emplacement, accès et climat.

Le projet Fairway consiste en 10 claims SC non concédés par lettres patentes totalisant 81 hectares (200 acres) situés dans le comté de Lemhi, à environ 27 kilomètres à l'ouest de la ville de Salmon. Il est centré sur 45° 04'28" de latitude nord et 114° 11'35" de longitude ouest, et sur les coordonnées UTM 11T 0720947E 4 995 054N dans le système géodésique WGS84 à une altitude de 2 073 mètres. Les claims

SC sont situés dans le canton 20 Nord, rang 19 Est dans la section 14. Cet emplacement se trouve dans la série de cartes topographiques de 7,5 min de Cobalt de l'USGS. Les véhicules y accèdent par un réseau de routes de gravier bien entretenues qui mènent vers l'ouest à partir d'un point sur la route 93, à dix kilomètres au sud de Salmon. La route principale qui relie la ville de Cobalt à la propriété reste ouverte tout l'hiver. Seul un tronçon de huit kilomètres nécessite un déneigement privé. La propriété elle-même est desservie par de nombreuses routes de gravier et un vaste réseau de pistes pour véhicules à quatre roues motrices, qui sont praticables pendant la plupart des mois sans neige. Les lignes électriques s'étendent jusqu'à la ville de Cobalt, à moins d'un kilomètre à l'ouest de la propriété.

La propriété se trouve à une altitude de 1 950 à 2 340 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les plus hautes altitudes sont couvertes par des pins de Murray, des douglas verts, de l'épinette d'Engelmann, du genévrier et des arbres à feuilles caduques. Les vallées et les pentes inférieures sont couvertes d'herbes et de broussailles de sauge. La propriété présente une exposition à du substratum rocheux de seulement un à trois pour cent. On trouve souvent de vastes zones de felsenmeer le long des crêtes montagneuses les plus élevées.

Le climat est caractérisé par des étés chauds et des hivers frais ou froids. Les conditions varient de semi-arides dans les basses altitudes à continental humide dans les altitudes plus élevées. Les températures moyennes quotidiennes vont de -18 °C en décembre à 32 °C en juillet. Les précipitations varient de 36 à 51 cm, avec des accumulations de neige moyennes de plusieurs mètres. La saison d'exploration en surface s'étend de mars à novembre.

#### Historique

La découverte de la minéralisation dans la région de la propriété Black Pine actuelle remonte à la fin des années 1800, alors que les premières explorations visent l'or et le cuivre. La première propriété, un groupe de trois claims miniers et des poussières, a été jalonnée dans cette zone en 1905, puis se fait accorder des lettres patentes par J. O. Swift. La propriété est plus tard acquise par W. L. Swan du Sun Valley Copper and Gold. En 1947, plusieurs courtes galeries, des travers-bancs et un puits sont déjà construits. Cette année-là, les claims sont vendus et 33 claims non concédés par lettres patentes sont ajoutés à la propriété. Les claims sont ensuite vendus à Montana Coal & Iron, qui entreprend une importante exploration visant le cuivre. Cette société réalise des travaux de creusement au bulldozer qui mettent à jour une vaste minéralisation de cuivre. Avec l'aide de la Defense Minerals Exploration Administration (DMEA), la société ouvre des galeries et des travers-bancs totalisant 482 mètres au niveau inférieur et 619 mètres au niveau supérieur en 1958. L'exploitation minière comprend une chambre au niveau inférieur et quatre au niveau supérieur.

En 1961, la propriété est louée à la Western Uranium Corporation. Les aménagements souterrains effectués par cette société incluent une cheminée de 35 mètres entre le niveau inférieur et le niveau supérieur, une cheminée de 32 mètres entre le niveau supérieur et la surface, onze chambres sur les deux niveaux ainsi que 107 mètres de galeries et de travers bancs. L'exploration comprend un carottage souterrain par rayons X sur 335 mètres et un petit levé géochimique au sol. C'est en 1962 que des installations permanentes sont établies. Celles-ci comprennent un atelier de flottation de 150 tonnes, un campement, un bureau, une assayerie et des installations souterraines et de surface. La production s'élève à 6 000 tonnes, avec une teneur en cuivre de 2,0 %. Selon toute vraisemblance, la teneur est faible en raison de la quantité de matériaux hautement oxydés provenant des travaux préparatoires du niveau supérieur. Les concentrés contiennent 25 % de cuivre, mais aucune quantité d'or ou d'argent n'est récupérée en raison de l'inefficacité de l'atelier. Aucune tentative n'est faite pour récupérer le cobalt lors de cette opération. Cette année-là, Shockey rapporte que « les réserves actuelles mesurées, indiquées et présumées de la mine Black Pine totalisent 340 000 tonnes exploitables de cuivre à environ 3,5 % ». Il conclut également que « de nombreux éléments probants portent à croire que la valeur commerciale dépasse largement les limites des chantiers souterrains actuels ». Malheureusement, en raison de la baisse du prix du cuivre, la mine ferme.

En 1992, Formation Capital (« Formation ») acquiert les droits de la propriété et ajoute des claims supplémentaires. Depuis, Formation a mené à terme des programmes de cartographie géologique de surface, de géochimie des sols, de creusement et de forage. Le forage, effectué en 1993 et 1994, comprend 75 trous de forage au diamant totalisant 9 791 mètres (32 122 pieds), et 100 trous à circulation inverse totalisant 4 763 mètres (15 625 pieds). En 1996, Formation réalise 18 trous de forage au diamant

sur la propriété, pour un total de 3 087 mètres (10 129 pieds). On compte notamment 7 trous dans la zone Regina, 2 trous dans la zone Troll et 9 trous dans la zone Trench. Des travaux limités de cartographie géologique sont également réalisés dans la zone Troll. C'est la première année où Formation a pour cible principale d'exploration la minéralisation du cobalt plutôt que celle du cuivre.

### **Projet Ulysses - (claims IP et GS)**

Les claims IP et GS se trouvent à 2 km au nord de la mine Ulysses, un producteur d'or et d'argent de longue date situé dans la formation de Yellowjacket, qui est associée à la minéralisation de cobalt dans la région. Deux occurrences de cobalt sont déjà repérées au sud du projet Ulysses, ce qui témoigne de la nature prospective de cette région. La formation de Yellowjacket dans cette région est située à l'extérieur de la prolifique « ceinture de cobalt de l'Idaho », mais elle est réputée avoir un potentiel géologique similaire pour accueillir une minéralisation de cobalt-cuivre-or.

#### Emplacement, accès et climat

Le projet Ulysses consiste en 70 claims miniers filoniens IP et GS non concédés par lettres patentes situés dans le centre-est de l'Idaho, à environ 48 kilomètres de route au nord-ouest de la ville de Salmon. La propriété couvre 567 hectares (1 400 acres) centrés sur 45°28'32" de latitude nord et 114°08'25" de longitude ouest et sur les coordonnées UTM 11T 0723520E, 50 392 756N dans le système géodésique WGS84 à une altitude de 1 300 mètres. Elle se trouve dans la série de cartes topographiques de 7,5 min. du quadrilatère formé par Ulysses et Ulysses Mountain de l'USGS. Plus particulièrement, les claims miniers IP et GS non concédés par lettres patentes sont situés dans le canton 25 nord, Rang 20 Est, dans les sections 19, 30, 20, 29, 21, 28 et 22. Le lot de claims se trouve dans le district Salmon-Cobalt Ranger de la forêt nationale de Salmon-Challis, sous l'administration de l'utilisation de la surface par le Service forestier des États-Unis (USFS).

Les claims IP et GS ont été jalonnés sur une zone comportant de vastes routes de forage réalisées par Teck.

#### Géologie régionale

La ceinture de cobalt de l'Idaho repose sur des strates de la formation de Yellowjacket (Protérozoïque moyen). La formation de Yellowjacket est une séquence à concentration et granulométrie croissantes vers le haut d'une épaisseur d'au moins 15 000 mètres (Nash, 1989). Cela représente un épisode important de remplissage de bassin au cours du Protérozoïque moyen (Connor, 1991).

L'unité inférieure de la formation de Yellowjacket, qui a plus de 4 600 mètres d'épaisseur, est principalement constituée d'argilite et de siltite et contient des quantités moindres de quartzite à grain fin et de carbonate impur. Localement, cette unité est métamorphosée en phyllite gris-vert. Le granuloclasement, les lames horizontales et ondulées sont très courantes dans l'ensemble de cette unité. L'unité centrale a une épaisseur locale allant jusqu'à 1 097 mètres et est composée de plusieurs cycles à granulométrie croissante d'argilite, de siltite et de quartzite, ainsi que d'interstrates distinctifs riches en biotite (Nash, 1989). Cette unité abrite la plupart des occurrences connues de cobalt-cuivre-or (voir les figures 9 et 10) dans la ceinture de cobalt de l'Idaho. L'unité supérieure a plus de 2 987 mètres d'épaisseur et est principalement constituée de quartzite à grains très fins à fins en lits minces à épais (Connor, 1990). Ces sédiments présentent des laminations planaires et des rides de fond locales ou une stratification oblique bosselée. On observe des interstrates de roches mafiques et des fines strates élastiques à l'échelle locale uniquement.

Plusieurs types de dykes et de filons-couches mafiques, d'une épaisseur allant de 0,9 à 30 mètres pénètrent la formation de Yellowjacket. Ces corps intrusifs métamorphosés sont rarement exposés en surface. Ils sont interprétés comme des filons nourriciers pour les tufs mafiques, qui sont plus abondants dans les zones de dykes (Staargaard, 1996).

Le degré de métamorphisme régional augmente graduellement, commençant par un faciès de schistes verts à l'extrémité sud de la ceinture, près de la propriété du bassin Badger, puis passant par un faciès amphibolite à Sunshine pour atteindre une forte intensité (sillimanite) à la propriété Salmon Canyon Copper.

Des roches granitiques protérozoïques pénètrent la formation de Yellowjacket, à environ 3 kilomètres au

# IDAHO CHAMPION GOLD MINES CANADA INC.

## Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

nord et à l'est de la mine Blackbird. Les roches volcaniques tertiaires du volcan Challis recouvrent certaines des crêtes à environ 4,8 kilomètres de la mine.

Les structures dominantes dans la région sont des failles allant du nord vers le nord-ouest et des zones de cisaillement. L'une d'entre elles, le cisaillement White Ledge, qui, semble-t-il, présente un important coulissage (Nash, 1989), marque la limite ouest des strates mafiques dans le secteur du projet Sunshine. Localement, la formation de plis serait courante.

### RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Champion a fait état d'une perte nette de 1 053 946 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, comparativement à une perte de 5 299 117 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Jusqu'à présent, les efforts ont été axés sur l'acquisition de propriétés dans l'Idaho, aux États-Unis, sur la réalisation de premiers travaux géologiques sur ces propriétés et sur l'exécution d'un programme de forage lorsque les fonds le permettent. En 2018, la direction a également travaillé à faire inscrire la société en bourse au moyen d'une prise de contrôle inversée. Champion a engagé des coûts liés aux propriétés de 243 695 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, comparativement à 3 449 194 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, démontrant ainsi l'incapacité de la société à réunir les capitaux nécessaires en 2019 pour les activités liées aux propriétés.

La direction est déterminée à contrôler le plus possible les coûts. Depuis les deux dernières années, la direction s'efforce de réunir les capitaux nécessaires au moyen de financements par actions. Les coûts des relations avec les actionnaires et les investisseurs sont liés à ces activités de collecte de fonds et sont moins élevés en 2019 (252 661 \$) qu'en 2018 (424 836 \$) en raison des conditions du marché et de l'incapacité à amasser des capitaux importants.

### POINTS SAILLANTS PAR TRIMESTRE

Le tableau suivant présente un sommaire des points saillants des huit derniers trimestres :

	2019				2018			
	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars
Coûts liés aux projets	24 963	214 716	(1 512)	5 528	595 205	1 188 501	814 314	185 399
Acquisition de propriétés	---	---	---	---	1 390 510	---	---	---
Relations avec les actionnaires et les investisseurs	120 953	21 021	83 699	26 988	23 906	183 455	202 549	14 926
Frais de gestion	87 000	64 724	63 631	69 000	56 168	46 167	46 849	52 739
Honoraires et services-conseils	53 701	12 500	10 898	38 525	55 321	28 766	108 740	6 082
Perte nette	(419 427)	(327 647)	(164 170)	(142 702)	(1 572 669)	(2 336 587)	(1 135 658)	(234 203)
Bénéfice par action	(0,01)	(0,01)	(0,00)	(0,00)	(0,05)	(0,08)	(0,05)	(0,01)

**IDAHO CHAMPION GOLD MINES CANADA INC.****Rapport de gestion****Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019**

Les frais d'exploration et d'évaluation engagés sont résumés ci-dessous :

	<b>31 déc. 2017</b>	<b>Ajouts</b>	<b>31 déc. 2018</b>	<b>Ajouts</b>	<b>31 déc. 2019</b>
Acquisition - Données	125 638 \$	1 394 \$	127 032 \$	---	127 032 \$
Acquisition - Baner	686 888 \$	---	686 888 \$	---	686 888 \$
Acquisition - Sally	---	156 323 \$	156 323 \$	---	156 323 \$
Acquisition - Cobalt	---	1 232 793	1 232 793	---	1 232 793
Exploration - Baner	747 479	2 058 684	2 806 163	81 827	2 887 990
Exploration - Nudulama	---	---	---	1 604	1 604
Exploration - Cobalt	---	---	---	160 264	160 264
	<b>1 560 005 \$</b>	<b>3 449 194 \$</b>	<b>5 009 199 \$</b>	<b>243 695 \$</b>	<b>5 252 894 \$</b>

**RESSOURCES EN LIQUIDITÉ ET EN CAPITAL****Principales informations financières***(en dollars canadiens, sauf les actions émises et en circulation)*

	<b>31 déc. 2019</b>	<b>31 déc. 2018</b>	<b>31 déc. 2017</b>
Trésorerie	<b>11 936</b>	<b>19 375</b>	<b>338 115</b>
Actif total	<b>201 219</b>	<b>81 473</b>	<b>456 875</b>
Passif total	<b>921 114</b>	<b>709 539</b>	<b>171 658</b>
Fonds de roulement négatif	<b>(754 062)</b>	<b>(628 066)</b>	<b>285 217</b>
Capitaux propres négatifs	<b>(719 895)</b>	<b>(628 066)</b>	<b>285 217</b>
Actions émises et en circulation	<b>48 784 863</b>	<b>35 762 935</b>	<b>19 025 000</b>

Après avoir terminé le processus d'introduction en bourse de la société et sa phase de forage de 2018, la direction s'est efforcée de réunir les capitaux supplémentaires nécessaires pour réaliser la phase suivante des activités d'exploration et régler certains coûts liés à la première phase d'exploration et à l'introduction en bourse. Au 31 décembre 2019, la société disposait de 11 936 \$ en espèces (19 375 \$ au 31 décembre 2018) et d'un fonds de roulement négatif de 754 062 \$ (628 066 \$ au 31 décembre 2018).

La société est une petite société d'exploration et de développement des ressources et, par conséquent, elle n'a pas la capacité de générer suffisamment de liquidités provenant des bénéfices ou de la vente d'actifs pour payer ses coûts d'exploitation, même à court terme. Les activités de la société, principalement l'exploration et le développement de gisements miniers, sont donc financées par la vente de titres de participation. Ces placements de titres de capitaux propres prennent généralement la forme de placements privés, mais pourraient également comprendre à l'avenir la levée de bons de souscription et d'options.

La découverte, le développement et l'acquisition de propriétés minières sont des événements imprévisibles. Les prix futurs des métaux, le succès des programmes d'exploration et d'autres opérations sur les propriétés peuvent avoir une incidence importante sur les besoins en capital. La société ne prévoit pas tirer de revenus importants de l'une ou l'autre de ses propriétés dans un avenir prévisible. Si la société décide de poursuivre le développement de l'une de ses propriétés, elle peut financer ses besoins en capitaux en organisant d'autres financements par actions, en émettant des titres d'emprunt à long terme, en vendant des redevances, en formant des coentreprises avec d'autres sociétés, ou en combinant ces différentes possibilités. La société pourrait également envisager la vente de certaines propriétés secondaires afin de réunir des capitaux supplémentaires.

**ACTIVITÉS DE FINANCEMENT**

Le 11 mai 2018, Idaho Champion Cobalt USA, Inc. (« Champion Cobalt ») a été constituée à titre de société en propriété exclusive dans l'Idaho. Cette filiale a été constituée pour acquérir certains claims miniers en vertu d'un accord d'achat et de vente conclu avec American Cobalt Corp. American Cobalt Corp. devait recevoir 4 000 000 d'actions ordinaires de la société, qui seront transférées au fur et à mesure que les claims miniers sont cédés à Champion Cobalt. En date du 31 décembre 2018, aucune de ces actions n'était émise, et le coût de cette acquisition était indiqué dans l'état de la situation financière sous la rubrique « Actions à émettre », évaluées à 1 000 000 \$ sur la base du cours du marché à la date d'acquisition des claims. Ces actions ont été émises le 8 janvier 2019 et le montant a été reclassé en capital-actions.

Le 17 mai 2019, la société a clôturé la première tranche d'un placement privé, en émettant 4 719 428 unités au prix de 0,10 \$ l'unité, chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire au prix de 0,20 \$ pour une période de 36 mois. La société a payé une commission d'intermédiaire de 800 \$ comptant et a émis 8 000 bons de souscription d'intermédiaire permettant au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,20 \$ pour une période de 36 mois. Dans le cadre de cette clôture, 3 119 428 unités ont été émises pour régler une dette de 311 943 \$. En novembre 2019, 3 048 818 des bons de souscription associés à cette clôture ont été modifiés afin que chaque bon de souscription ait un prix de levée de 0,15 \$ et une durée de 5 ans.

Le 7 juin 2019, la société a clôturé la deuxième et dernière tranche d'un financement, en émettant 1 615 000 unités au prix de 0,10 \$ l'unité, pour un produit brut de 161 500 \$, en payant une commission d'intermédiaire de 1 600 \$ comptant et en émettant 16 000 bons de souscription d'intermédiaire. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription donnant droit au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,20 \$ pour une période de 36 mois. Le bon de souscription d'intermédiaire permet au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,20 \$ au cours d'une période de 36 mois. Dans le cadre de cette clôture, 1 415 000 unités ont été émises pour régler une dette de 141 500 \$. En novembre 2019, les modalités des bons de souscription associés à cette clôture ont été modifiées afin que chaque bon de souscription ait un prix de levée de 0,15 \$ et une durée de 5 ans.

Le 27 août 2019, la société a annoncé la clôture d'un placement privé sans courtier de 215 000 \$ au prix de 0,08 \$ l'unité, entraînant l'émission de 2 687 500 unités. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acheter une action ordinaire supplémentaire au prix de 0,15 \$ au cours d'une période de 60 mois à compter de la date d'émission. La société a payé une commission d'intermédiaire au comptant équivalant à 8 % du produit brut de 11 040 \$ et de 138 000 bons de souscription non transférables permettant au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,15 \$ pour une période de 60 mois. Dans le cadre de cette clôture, 962 000 unités ont été émises pour régler une dette de 77 000 \$.

**OPÉRATIONS PROPOSÉES**

À l'heure actuelle, il n'y a pas d'autres opérations proposées.

**OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

Les opérations entre parties liées effectuées dans le cours normal des activités sont évaluées à la valeur d'échange (le montant établi et accepté par les parties liées). Voici un résumé des opérations entre parties liées de la société pour les exercices clos le 31 décembre 2019 et 2018.

La société a signé un bail d'une durée de cinq ans se terminant le 31 mai 2022 avec une entreprise avec laquelle elle avait des dirigeants et des administrateurs en commun. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société a payé des frais de location de 8 006 \$. Bien que cette entreprise ne soit plus une partie liée, Champion a payé des frais de location de 13 642 \$ en 2019.

# IDAHO CHAMPION GOLD MINES CANADA INC.

## Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

La rémunération des principaux dirigeants et des administrateurs s'établissait comme suit :

<b>Pour les exercices clos le 31 décembre</b>	<b>2019</b>	<b>2018</b>
Rémunération au comptant	<b>197 973 \$</b>	165 000 \$
Rémunération à base d'actions	<b>71 200</b>	96 000
	<b>269 173 \$</b>	261 000 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, la société a versé 120 000 \$ (125 000 \$ en date du 31 décembre 2018) à son chef de la direction et 60 000 \$ (40 000 \$ en date du 31 décembre 2018) à son directeur financier.

Au 31 décembre 2019, 124 324 \$ restent dus au chef de la direction de la société en raison de salaire couru et impayé et de dépenses non remboursées engagées pour le compte de la société (31 décembre 2018 - 139 557 \$). Au 31 décembre 2019, la société avait également une avance à payer au chef de la direction d'un montant de 25 500 \$, non garantie, ne portant pas intérêt et due sur demande. De plus, en date du 31 décembre 2019, la société affichait un montant à recevoir de 30 091 \$ du chef de la direction au titre de retenues salariales non remises.

Au cours de l'exercice, 2 225 000 options sur actions ont été attribuées aux administrateurs et dirigeants, chacune d'elles ayant un prix de levée de 0,10 \$ et une durée de vie de cinq ans. Ces options attribuées à des initiés ont entraîné une charge de rémunération à base d'actions de 71 200 \$. Ces avances ne sont pas garanties, ne portent pas intérêt et sont payables sur demande.

En date du 31 décembre 2019, il restait une somme de 78 846 \$ à verser au président de la société en raison d'avances faites à la société (15 000 \$ en date du 31 décembre 2018). Ces avances ne sont pas garanties, ne portent pas intérêt et sont payables sur demande.

En date du 31 décembre 2019, il restait une somme de 34 663 \$ à verser au directeur financier de la société en raison d'honoraires impayés, de frais non remboursés ainsi que d'avances faites à la société (10 000 \$ en date du 31 décembre 2018). En date du 31 décembre 2019, il restait également une somme de 2 500 \$ à verser à un autre administrateur en raison d'avances faites à la société. Ces montants ne sont pas garantis, ne portent pas intérêt et sont payables sur demande.

En date du 31 décembre 2019, un montant de 8 353 \$ était à payer à des entités liées au titre de frais de location payés pour le compte de la société.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, le président de la société a accepté de recevoir 547 500 unités en règlement d'une dette de 51 000 \$ envers lui. De même, le chef de la direction de Champion a accepté 2 084 450 unités en règlement d'une dette de 200 455 \$, et le directeur financier de Champion a accepté 520 000 unités en règlement d'une dette de 47 000 \$.

Au premier trimestre de 2019, la société a acquis certains claims de cobalt en échange d'un maximum de 4 000 000 d'actions ordinaires attribuées à mesure que les claims miniers sont transférés à Champion Cobalt. Ces 4 000 000 d'actions ordinaires ont été émises dans le cadre de cet achat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019. La direction et un administrateur de Champion ont aidé le vendeur, American Cobalt, en payant les frais de jalonnement et en maintenant en règle les propriétés. En contrepartie de cette aide, American Cobalt a attribué 1 000 000 de ces actions à ces personnes.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le directeur financier de la société a acheté un total de 250 000 actions pour un montant de 41 713 \$, et a reçu 100 000 actions en règlement d'une dette de 25 000 \$. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, deux des administrateurs de la société ont acheté un total de 500 000 actions pour un produit de 12 688 \$, et un ancien administrateur a acheté 100 000 actions pour un montant de 2 639 \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la société a versé 6 457 \$ à un cabinet d'avocats dans lequel un ancien administrateur de la société est un associé. En date du 31 décembre 2019, un montant de 150 000 \$ était exigible à ce cabinet (200 000 \$ en date du 31 décembre 2018) et était inclus dans les crédateurs.

Le 18 septembre 2018, la société a émis un total de 300 000 options sur actions à un administrateur et à deux anciens administrateurs de GoldTrain. Les 100 000 options émises à l'administrateur de la société (aujourd'hui ancien administrateur) avaient une valeur de 18 000 \$, calculée selon le modèle d'évaluation d'options de Black et Scholes.

## **JUGEMENTS CRITIQUES ET ESTIMATIONS COMPTABLES**

### **Incertitude liée aux évaluations**

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur l'information financière présentée. Les résultats réels peuvent différer des estimations, des hypothèses et des jugements formulés. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications apportées aux estimations sont reflétées dans la période au cours de laquelle ces modifications sont apportées.

Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque notable d'entraîner un ajustement important des montants comptabilisés dans les états financiers consolidés sont les suivantes :

### **Impôts sur le revenu, taxes sur la valeur ajoutée, retenues d'impôt à la source et autres taxes**

La société est soumise aux impôts sur le revenu, aux taxes sur la valeur ajoutée, aux retenues d'impôt à la source et à d'autres taxes. Il faut faire preuve d'un jugement important pour déterminer la charge d'impôt de la société. Dans le cours normal des activités, il existe de nombreuses opérations et calculs pour lesquels le montant définitif d'impôt à payer est incertain. La société comptabilise des passifs en prévision de questions de contrôle fiscal en se fondant sur des estimations visant à déterminer si des impôts supplémentaires seront exigibles. La détermination des impôts sur le résultat, des taxes sur la valeur ajoutée, des retenues d'impôt à la source et d'autres obligations fiscales de la société exige que des lois et des règlements complexes soient interprétés. L'interprétation par la société du droit fiscal applicable aux opérations et aux activités pourrait ne pas coïncider avec l'interprétation des autorités fiscales. Toutes les déclarations fiscales sont assujetties à un contrôle gouvernemental et à la possibilité d'une nouvelle cotisation après la fin de la période de présentation de l'information financière. Lorsque l'issue quant à ces questions fiscales est différente des montants comptabilisés initialement, les différences auront une incidence sur l'impôt à payer et l'impôt différé de la période au cours de laquelle cette détermination est effectuée.

### **Paiements fondés sur des actions**

La direction détermine les coûts des paiements fondés sur des actions au moyen de méthodes d'évaluation fondées sur le marché. La juste valeur des attributions d'actions fondées sur le marché et fondées sur le rendement est déterminée à la date d'attribution au moyen de méthodes d'évaluation généralement reconnues. Des hypothèses sont formulées et des jugements sont portés en appliquant les méthodes d'évaluation. Ces hypothèses et ces jugements comprennent des estimations de la volatilité future du cours de l'action, du rendement en dividendes attendu, des taux de rotation futurs du personnel, des comportements futurs en matière d'exercice des options sur actions des employés et du rendement de l'entreprise à l'avenir. Ces jugements et hypothèses sont intrinsèquement incertains. Les modifications apportées à ces hypothèses ont une incidence sur les estimations de la juste valeur.

### **Jugements comptables importants**

Les jugements critiques que la direction de la société a portés dans le processus d'application des méthodes comptables de la société, sauf ceux impliquant des estimations qui ont l'effet le plus significatif sur les montants comptabilisés dans les états financiers de la société, sont liés à l'évaluation de la monnaie fonctionnelle, aux parties liées, à la provision pour remise en état et à l'obligation, aux conditions dans lesquelles les impôts différés sont recouvrables et à l'hypothèse que la société poursuivra ses activités.

La société a déterminé que sa monnaie fonctionnelle et celle de ses filiales est le dollar canadien. La direction a tenu compte de tous les facteurs principaux et secondaires pertinents pour prendre cette décision.

**Nouvelles normes comptables et modifications comptables futures**

En date du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la société a adopté l'IFRS 16 – Contrats de location, ce qui a donné lieu à des modifications dans les méthodes comptables, comme il est décrit ci-après. Conformément à la disposition transitoire de la norme, la société a adopté cette norme en utilisant la méthode rétrospective en vertu de laquelle l'information comparative n'a pas été retraitée et en ajustant l'incidence cumulative dans les soldes d'ouverture en date du 1<sup>er</sup> janvier 2019. L'IFRS 16 – Contrats de location (« IFRS 16 ») a été publiée en janvier 2016 et remplace l'IAS 17 – Contrats de location, ainsi que certaines interprétations relatives aux contrats de location. Mises à part certaines exceptions en ce qui concerne les contrats de location d'une durée inférieure à douze mois ou les actifs de faible valeur, l'IFRS 16 prévoit qu'au début du contrat de location, le preneur comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué initialement au montant du passif, majoré des coûts directs initiaux. Après le début du contrat de location, l'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au coût, déduction faite du cumul de l'amortissement et de la moins-value. En date du 1<sup>er</sup> janvier 2019, la société a adopté l'IFRS 16 de façon rétrospective sans retraiter les données comparatives de la période de présentation de l'information financière de 2018, comme il est permis en vertu des dispositions transitoires précises de la norme.

Pour les contrats conclus avant le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la société a déterminé si l'accord contenait un contrat de location en vertu de l'IAS 17 – Contrats de location (« IAS 17 ») et de ses directives d'interprétation. Avant l'adoption de l'IFRS 16, ces contrats de location étaient classés comme des contrats de location simple ou des contrats de location-financement en fonction d'une évaluation visant à déterminer si le contrat de location transférait de façon importante tous les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sous-jacent.

Au moment de la transition à la nouvelle norme, l'obligation locative a été évaluée à la valeur actuelle des paiements de location restants, actualisée selon le taux d'emprunt marginal de la société au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives ont été comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière.

Au moment de la transition, une obligation locative de 38 181 \$ et un actif au titre du droit d'utilisation de 38 181 \$ ont été comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière. En ce qui concerne les contrats conclus après le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la société évalue si un contrat, à sa date d'entrée en vigueur, est, ou contient, un contrat de location en évaluant s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif déterminé. En ce qui concerne les contrats qui contiennent un contrat de location, la société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, ce qui comprend le montant initial de l'obligation locative ajusté au moyen des coûts directs initiaux, et les coûts de démantèlement et d'enlèvement de l'actif sous-jacent, déduction faite des incitatifs à la location. L'actif au titre du droit d'utilisation est ensuite amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire à compter de la date de début jusqu'à la fin de la durée de vie utile de l'actif sous-jacent ou jusqu'à la fin du contrat de location, selon la première date qui survient. En vertu de l'IFRS 16, les actifs au titre du droit d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation conformément à l'IAS 36 – Dépréciation d'actifs. Cela a remplacé l'exigence précédente de comptabiliser une provision pour les contrats de location onéreux.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actuelle des paiements de location à verser après la date de début du contrat de location, actualisée soit selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location, soit selon le taux d'emprunt marginal de la société. Les paiements de location calculés dans l'obligation locative initiale comprennent les paiements pour une période de renouvellement facultative, le cas échéant, si la société est raisonnablement certaine d'exercer une option de renouvellement. Le passif est évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et il sera réévalué lorsqu'il y aura un changement dans les paiements de location à venir ou lorsqu'il sera déterminé si une prolongation ou une autre option sera exercée. L'obligation locative est par la suite ajustée pour tenir compte des paiements de location et des intérêts sur l'obligation. Les charges d'intérêts sur l'obligation locative sont comprises dans l'état consolidé du résultat net et des autres éléments du résultat global.

La société a choisi de ne pas comptabiliser les actifs au titre du droit d'utilisation et les obligations locatives pour les contrats de location d'une durée inférieure à douze mois ni les actifs de faible valeur, et

comptabilise les paiements de location associés à ces contrats de location à titre de charges selon la méthode linéaire sur la durée du contrat de location, comme le permet la norme IFRS 16.

La société inscrit son actif au titre du droit d'utilisation dans l'état consolidé de la situation financière. Les tableaux de la note 17 des états financiers présentent les calendriers de continuité de l'obligation locative et de l'actif au titre du droit d'utilisation.

**INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES**

Le tableau ci-après présente une comparaison, par catégorie, de la valeur comptable et de la juste valeur de tous les instruments financiers de la société qui sont comptabilisés dans les états financiers et la façon dont la juste valeur des instruments financiers est évaluée.

Justes valeurs

La juste valeur représente le prix auquel un instrument financier pourrait être échangé sur un marché régulier, dans le cadre d'une transaction sans lien de dépendance entre des parties compétentes et consentantes n'agissant pas sous l'effet de la contrainte.

La société classe la juste valeur des instruments financiers selon la hiérarchie ci-après en fonction du montant de données observables utilisées pour évaluer l'instrument.

Le tableau ci-après présente une analyse des instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur après la comptabilisation initiale et regroupés aux niveaux 1 à 3 en fonction du degré auquel la juste valeur est observable.

- Les évaluations de la juste valeur de niveau 1 proviennent des prix cotés (non ajustés) sur le marché actif pour des actifs ou des passifs identiques.
- Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 proviennent de données autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif en question, soit directement (c.-à-d., sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix).
- Les évaluations de la juste valeur de niveau 3 proviennent de techniques d'évaluation qui comprennent des données liées à l'actif ou au passif n'étant pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018, la société n'avait aucun instrument financier évalué à la juste valeur.

<b>Catégories d'instruments financiers</b>	<b>31 décembre 2019</b>	<b>31 décembre 2018</b>
<b>Actifs financiers – coût amorti</b>		
Trésorerie	<b>11 936 \$</b>	19 375 \$
Débiteurs et charges payées d'avance	<b>128 367</b>	62 098
Charge payée d'avance à long terme	<b>34 167</b>	---
<b>Passifs financiers – coût amorti</b>		
Fournisseurs et charges à payer	<b>777 864 \$</b>	554 982 \$
Avances à payer	<b>113 595</b>	154 557

Les valeurs justes de tous les instruments financiers de la société se rapproche de la valeur comptable, en raison de la nature à court terme des instruments financiers. Les activités de la société l'exposent à divers risques financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (fluctuations des devises, taux d'intérêt et prix des marchandises). Le programme global de gestion des risques de la société met l'accent sur l'imprévisibilité des marchés financiers et vise à réduire au minimum les effets négatifs potentiels sur le rendement financier de la société.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque que la société subisse une perte financière si un client n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles, et il découle principalement des débiteurs de la société. La trésorerie de la société est détenue auprès de banques à charte canadiennes.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations financières à leur échéance. La société a établi une norme pour s'assurer qu'elle dispose de ressources suffisantes pour résister à tout ralentissement de l'industrie. Comme le secteur d'activité de la société est une industrie à forte intensité de capital, la majorité de ses dépenses sont liées à ses programmes d'immobilisations. La société prépare des budgets périodiques de dépenses en capital, qui sont régulièrement examinés et mis à jour au besoin. De plus, la société utilise des autorisations de dépenses pour des projets exploités et non exploités afin de gérer davantage les dépenses en capital. L'objectif de la société est de dépenser prudemment son capital tout en maintenant sa réputation de crédit auprès de ses fournisseurs. La société atténue également le risque de liquidité en maintenant un programme d'assurance pour réduire au minimum l'exposition aux pertes assurables.

**Risque de marché**

Le risque de marché est le risque que les fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et des prix des actions influent sur le bénéfice net de la société ou sur la valeur des instruments financiers. L'objectif de la gestion du risque de marché est de gérer et de contrôler l'exposition au risque de marché dans des limites acceptables, tout en maximisant les rendements.

**Risque de taux d'intérêt**

La société dispose de trésorerie et n'a aucune dette portant intérêt. La politique actuelle de la société consiste à investir l'excédent de trésorerie dans des certificats de dépôt émis par une banque à charte canadienne avec laquelle elle tient ses comptes bancaires. La société examine périodiquement les placements qu'elle effectue, et elle est satisfaite de la solvabilité de la banque à charte canadienne.

**Risque de change**

La société effectue des opérations et exerce des activités dans des monnaies autres que sa monnaie de présentation. Les activités d'exploration de la société se déroulent aux États-Unis d'Amérique. Les frais d'exploration, les actifs et les passifs courants sont exposés aux fluctuations des taux de change. Les dépenses de la société sont principalement réglées en dollars américains.

**Risque lié aux marchandises et aux actions**

La société est exposée à un risque en ce qui a trait aux prix des marchandises et des actions. Le risque lié au prix des marchandises est l'incidence défavorable que pourraient avoir les fluctuations et la volatilité des prix des marchandises sur le bénéfice et la valeur économique. Le risque lié au prix des actions correspond à l'incidence défavorable que pourraient avoir les fluctuations du cours des actions individuelles ou les fluctuations générales du marché boursier sur le résultat global de la société. La société examine de près les prix des produits de base afin de déterminer les mesures qu'elle doit prendre. Le risque lié au prix des marchandises pourrait avoir une incidence défavorable sur la société. Plus particulièrement, le cours mondial de certains métaux précieux et métaux de base est un facteur déterminant de la rentabilité et de la viabilité du développement de la société. Les prix des métaux précieux et des métaux de base ont fluctué considérablement au cours des dernières années. Même si des quantités commerciales de métaux précieux et de métaux communs sont produites à l'avenir, rien ne garantit qu'il existera un marché rentable pour ces métaux.

**GESTION DU CAPITAL**

L'objectif de la société en matière de gestion du capital est de préserver sa capacité à poursuivre son exploitation afin de continuer à offrir des rendements aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes. La société gère sa structure du capital et y effectue des ajustements en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des éléments de risque des propriétés de ressources naturelles sous-jacentes. L'objectif de la société est atteint en conservant suffisamment de capitaux

propres pour se prémunir contre la possibilité que les flux de trésorerie provenant des actifs ne soient pas suffisants pour répondre aux besoins de trésorerie à venir. La société estime que sa structure du capital comprend la trésorerie et le fonds de roulement. Afin de maintenir ou d'ajuster la structure du capital, la société peut à l'occasion émettre des actions et ajuster ses dépenses en immobilisations pour gérer les niveaux d'endettement actuels et prévus. Afin d'évaluer l'efficacité de son capital et de son exploitation, ainsi que sa santé financière, la société examine continuellement sa situation de trésorerie et son fonds de roulement.

**ARRANGEMENTS HORS BILAN**

La société n'a aucun arrangement hors bilan.

**DONNÉES SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION**

En date du présent rapport de gestion, la société avait 48 784 863 actions ordinaires émises et en circulation.

**Bons de souscription en circulation**

En date du 31 décembre 2019, il y avait 9 683 928 bons de souscription en circulation, chaque bon donnant droit au détenteur d'acquérir une action ordinaire de la société aux prix indiqués ci-dessous :

<b>Nombre</b>	<b>Prix de levée</b>	<b>Date d'expiration</b>
1 678 610	0,20 \$	17 mai 2022
500 00	0,50 \$	18 septembre 2023
3 048 818	0,15 \$	17 mai 2024
1 631 000	0,15 \$	7 juin 2024
2 825 500	0,15 \$	27 août 2024
9 683 928	0,18 \$	

Le 18 septembre 2018, la société a émis un total de 500 000 bons de souscription à un administrateur de la société à titre de rémunération pour services passés. Ces bons de souscription ont une durée de vie de cinq ans, un prix de levée de 0,50 \$, et sont acquis immédiatement.

Le 17 mai 2019, la société a clôturé la première tranche d'un placement privé et d'un règlement de dette, en émettant 4 719 428 unités au prix de 0,10 \$ l'unité, chaque unité étant composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription donnant droit à son détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,20 \$ pour une période de 36 mois. La société a également émis 8 000 bons de souscription d'intermédiaire assortis des mêmes modalités que celles des unités.

Le 7 juin 2019, la société a clôturé la deuxième et dernière tranche d'un financement et d'un règlement de dette, en émettant 1 615 000 unités au prix de 0,10 \$ l'unité, pour un produit brut de 161 500 \$. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription donnant droit au détenteur d'acquérir une action ordinaire au prix de 0,20 \$ pour une période de 36 mois. Dans le cadre de cette clôture, la société a également émis 16 000 bons de souscription d'intermédiaire assortis des mêmes modalités que celles des unités.

Le 27 août 2019, la société a annoncé la clôture d'un placement privé sans courtier et d'un règlement de dette de 215 000 \$ au prix de 0,08 \$ l'unité, entraînant l'émission de 2 687 500 unités. Chaque unité est composée d'une action ordinaire et d'un bon de souscription d'action ordinaire. Chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acheter une action ordinaire supplémentaire au prix de 0,15 \$ au cours d'une période de 60 mois à compter de la date d'émission. La société a également émis 138 000 bons de souscription d'intermédiaire assortis des mêmes modalités que celles des unités.

# IDAHO CHAMPION GOLD MINES CANADA INC.

## Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

En novembre 2019, 4 679 818 des bons de souscription émis dans le cadre des financements de mai et de juin ont été modifiés conformément aux modalités du financement du 27 août 2019. Les modalités des bons de souscription ont été modifiées de sorte que chaque bon de souscription donne droit à son détenteur d'acheter une action ordinaire au prix de 0,15 \$ au cours d'une période de 60 mois à compter de la date d'émission.

### Options sur actions en circulation

Champion a établi un régime d'options sur actions qui prévoit l'attribution d'options sur actions incitatives, jusqu'à concurrence de 10 % des actions ordinaires émises et en circulation de la société. Les modalités des options attribuées sont assujetties à la détermination et à l'approbation du conseil d'administration. Toutes les options attribuées sont assujetties à une période de détention de quatre mois à compter de la date d'attribution, comme l'exige la Bourse des valeurs canadiennes.

	Nombre d'options d'achat d'actions en circulation	Prix de levée moyen pondéré	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée restante (années)
<b>Solde au 31 décembre 2017</b>	---	---	---
Attribuées	300 000	0,24 \$	3,72
<b>Solde au 31 décembre 2018</b>	<b>300 000</b>	<b>0,24 \$</b>	<b>3,72</b>
Attribuées	4 575 000	0,10 \$	4,87
<b>Solde au 31 décembre 2019</b>	<b>4 875 000</b>	<b>0,11 \$</b>	<b>4,80</b>
<b>Susceptibles de levée au 31 décembre 2019</b>	<b>4 200 000</b>	<b>0,11 \$</b>	<b>4,80</b>

Le 18 septembre 2018, la société a émis un total de 300 000 options sur actions à un administrateur et à deux anciens administrateurs de GoldTrain. Ces options ont une durée de vie de cinq ans, un prix de levée de 0,24 \$, et sont acquises immédiatement. La valeur de 54 000 \$ de ces options a été calculée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes : prix de l'action – 0,24 \$; taux de rendement sans risque – 2,28 %; volatilité prévue – 100 %; durée de vie prévue – 5 ans; rendement en dividendes prévu – 0 %. La société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de 54 000 \$ en 2018 relativement à l'acquisition de ces options.

Le 12 novembre 2019, la société a émis un total de 4 575 000 options sur actions aux administrateurs, dirigeants, employés et consultants. De ce nombre, 2 225 000 options sur actions ont été attribuées à des administrateurs et des dirigeants (se reporter à la note 13). Ces options ont une durée de vie de cinq ans et un prix de levée de 0,10 \$. De ce nombre, 3 675 000 options sur actions ont été acquises immédiatement, alors que les 900 000 options sur actions restantes ont été acquises à hauteur de 25 % immédiatement et le solde à hauteur de 25 % trimestriellement. La valeur de 146 400 \$ de ces options a été calculée à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes : prix de l'action – 0,05 \$; taux de rendement sans risque – 1,57 %; volatilité prévue – 100 %; durée de vie prévue – 5 ans; rendement en dividendes prévu – 0 %. La société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de 128 635 \$ en 2019 relativement à l'acquisition de ces options. Le solde de 17 765 \$ sera acquis au cours de l'exercice 2020.

### RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de tous les renseignements contenus dans le présent rapport. Les états financiers consolidés vérifiés pour les exercices clos le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) et comprennent des montants qui ont été établis en fonction de jugements éclairés et d'estimations de la direction.

**CONTRÔLES INTERNES À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

La direction a établi des processus visant à obtenir des connaissances suffisantes pour étayer les déclarations selon lesquelles elle a exercé une diligence raisonnable pour s'assurer que (i) les états financiers consolidés vérifiés ne contiennent aucune fausse déclaration de fait important ou n'omettent pas de déclarer un fait important devant être déclaré ou qui est nécessaire pour faire une déclaration non trompeuse à la lumière des circonstances dans lesquelles elle est faite, à la date et pour les périodes présentées par les états financiers consolidés vérifiés; et que (ii) les états financiers vérifiés présentent fidèlement, dans tous ses aspects significatifs, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes présentées. Contrairement au certificat exigé pour les émetteurs non émergents en vertu du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (Règlement 52-109), ce certificat de base d'émetteur émergent n'inclut pas de déclarations relatives à l'établissement et au maintien des contrôles et procédures de communication de l'information financière et du contrôle interne à l'égard de l'information financière, tels que définis dans le Règlement 52-109. En particulier, les ordonnateurs qui déposent ce certificat ne font aucune déclaration concernant l'établissement et le maintien :

- i) de contrôles et autres procédures conçus pour procurer un niveau raisonnable d'assurance que toute l'information que l'émetteur est tenu de communiquer dans ses documents d'information annuels, documents d'information intermédiaires ou autres rapports déposés ou présentés en vertu de la législation sur les valeurs mobilières est consignée, traitée, résumée et communiquée dans les délais prescrits par cette législation; et
- ii) d'un processus qui fournit une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers, aux fins de la publication de l'information financière, ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS),

Les ordonnateurs de l'émetteur sont chargés de veiller à la mise en place de processus leur fournissant des connaissances suffisantes pour appuyer les déclarations qu'ils font dans ce certificat. Les investisseurs doivent être conscients que les limites inhérentes à la capacité des ordonnateurs d'un émetteur émergent de concevoir et de mettre en œuvre de manière rentable les contrôles et procédures de communication de l'information financière et le contrôle interne à l'égard de l'information financière, tels que définis dans le règlement 52-109, peuvent entraîner des risques supplémentaires pour la qualité, la fiabilité, la transparence et la rapidité de communication des documents d'information intermédiaires et annuels et des autres rapports prescrits par la législation sur les valeurs mobilières.

**RISQUES ET INCERTITUDES**

Un placement dans les titres de la société est hautement spéculatif et comporte de nombreux risques importants. Seuls les investisseurs dont les ressources financières sont suffisantes pour leur permettre d'assumer ces risques et qui n'ont pas besoin de liquidités immédiates dans leur placement devraient effectuer ces placements. Les investisseurs éventuels devraient examiner attentivement les risques et incertitudes qui ont eu une incidence sur la société et sa situation financière et dont on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils aient une incidence à l'avenir.

**DÉCLARATIONS PROSPECTIVES**

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport de gestion, y compris de l'information sur les activités, les événements et le rendement financier ou opérationnel futurs de la société et de ses projets, constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement des activités, événements ou résultats estimés ou prévus qui sont sous-entendus ou exprimés dans ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont nécessairement fondées sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la société, sont intrinsèquement soumises à d'importantes incertitudes et éventualités commerciales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales.

En général, les informations prospectives peuvent se caractériser par l'emploi de termes prospectifs tels que « prévoit », « s'attend » ou « ne s'attend pas », « est attendu », « budget », « prévu », « estime », « prévoit », « a l'intention », « anticipe » ou « n'anticipe pas », « croit », ou des variations de ces mots et expressions. Les informations prospectives peuvent également être identifiées par des énoncés où certaines actions « peuvent », « pourraient » ou « vont » « survenir » ou « être prises » ou « réalisées », certains événements « peuvent », « pourraient » ou « vont » « survenir » ou « avoir lieu », ou certains résultats « peuvent », « pourraient » ou « vont » « être atteints ».

Les informations prospectives sont fondées sur les hypothèses, estimations, analyses et opinions raisonnables de la direction, formulées à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances, des conditions actuelles et des développements attendus, ainsi que sur d'autres facteurs que la direction juge pertinents et raisonnables dans les circonstances à la date auxquelles ces déclarations sont faites.

De nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les activités, les événements et les résultats réels de la société diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives faites par la société ou en son nom. Le prix des métaux, les réussites au chapitre de l'exploitation et de la prospection, la disponibilité continue des capitaux et des financements, et les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires en font partie.

Ces déclarations prospectives sont faites en date des présentes et la société renonce à toute intention ou obligation de mettre à jour publiquement ces déclarations, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou pour une autre raison. Les investisseurs sont avisés que les déclarations prospectives ne garantissent en rien le rendement futur. Nous mettons donc en garde les investisseurs de ne pas se fier indûment à ces déclarations en raison du caractère incertain qui leur est inhérent.

### **Approbation**

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers sur recommandation du comité de vérification.

14 mai 2020